

Actualisation du Contrat d'Objectifs et de Moyens de « INSPÉ de l'académie de Strasbourg » (2019-2022) :

- Rentrée 2022 -

- Approuvé par le conseil d'institut de l'INSPÉ le 14 juin 2021
- Approuvé par le COSP de l'INSPÉ le 21 juin 2021

SOMMAIRE

1	Présentation de la composante	3
1.1	Analyse SWOT	3
1.2	Présentation générale de la composante	4
2	Bilan et projets de la composante.....	5
2.1	Formations.....	5
2.2	Recherche	7
2.3	International.....	7
2.4	Sites : patrimoine, environnement et moyens financiers.....	8
2.5	Enjeux ressources humaines.....	9
2.6	Heures complémentaires	10
2.7	Demandes d'heures référentiel supplémentaires.....	10

1 Présentation de la composante

1.1 Analyse SWOT

ANALYSE SWOT (Forces – Faiblesses – Opportunités – Obstacles)		
	FORCES (points forts, atouts, ce qu'on fait bien, ce qui nous distingue,...)	FAIBLESSES (points faibles, ce qui ne marche pas bien, ce qu'on nous reproche,...)
INTERNE	<p>Pilotage et ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagement des personnels : malgré un certain essoufflement de certains collègues et un vieillissement des équipes, des personnels globalement engagés dans la mise en œuvre de la nouvelle réforme - Équipe de direction : efficace et très engagée (au vu de la diversité des missions de l'INSPÉ et des multiples partenaires, le Directeur de l'INSPÉ ne peut pas piloter seul) - Services de proximités : DNUM et SBU, efficaces et bien intégrés à la composante - Diversité des statuts : richesse, interdisciplinarité - Partenariats en relations internationales : nombreux - Budget actuel 	<p>Pilotage et ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commissions internes : lieux de consultation, participation (personnels) à renforcer - Investissement des enseignants-chercheurs et enseignants dans les responsabilités : nombre encore limité de personnes - RH : congés de longue durée, départs en retraite retardés..., dès lors des difficultés à viser une gestion prévisionnelle des compétences (toutes catégories de personnels) - Lien entre les différents sites : trop distendus, une forme d'isolement pour certains personnels - Restauration des étudiants : inexistante sur la Meinau alors que le nombre des étudiants fréquentant ce site augmente
	<p>Formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offre de formation cohérente, riche et bien évaluée par l'HCERES de la licence au doctorat - Développement de l'ingénierie de formation - Travail engagé pour améliorer l'insertion professionnelle 	<p>Formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratiques pédagogiques « innovantes » : encore insuffisamment développées - Encore peu de mobilités étudiantes et des personnels
	<p>Recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GIS « Éducation & Formation » <p>Pluralité de rattachement des enseignants-chercheurs de l'INSPÉ à diverses unités de recherche</p>	<p>Recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de visibilité des recherches en éducation réalisées par les enseignants-chercheurs et les formateurs-chercheurs de l'INSPÉ

	OPPORTUNITES (éléments extérieurs qui peuvent constituer des leviers potentiels encore non exploités)	OBSTACLES POTENTIELS (éléments extérieurs qui peuvent constituer des freins ou des obstacles potentiels)
EXTERNE	Pilotage et ressources : <ul style="list-style-type: none"> - Relations globalement efficaces avec le Rectorat - Amélioration du patrimoine dans le cadre des deux CPER (Meinau et Colmar) 	Pilotage et ressources : <ul style="list-style-type: none"> - RH : des risques psychosociaux avérés, pour une part significative générés par les conditions de la réforme des MEEF et certains risques accrus par les conditions de travail engendrées par la crise sanitaire - Patrimoine : construction de l'École primaire sur le terrain de la Meinau : nuisances des travaux supplémentaires ; à terme pour le site INSPÉ 2,5 fois plus de personnes sur un périmètre INSPÉ réduit - Impact en matière de RH de la nouvelle réforme des MEEF : des inconnues subsistent encore relatives à l'intervention de l'INSPÉ dans la formation des nouveaux enseignants stagiaires (post-master et concours – à la rentrée 2022) - Budget : incertitude récurrente quant au montant de la subvention du Conseil Départemental 67
	Formations : <ul style="list-style-type: none"> - La nouvelle réforme des MEEF : une opportunité potentielle pour faire évoluer les pratiques de formation - L'adaptation aux conditions d'enseignement respectueuses des conditions sanitaires : une opportunité de penser l'hybridation des cours et le développement de l'innovation pédagogique 	Formations : <ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle réforme : succession de réformes qui peuvent démobiliser ; une place des concours Éducation Nationale en M2 qui va créer de nouvelles difficultés ; autres problèmes potentiels non encore anticipés avec certitude
	Recherche / Recherche-formation : <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de développer de nouvelles articulations recherche-terrain scolaire grâce à l'élargissement obtenu du GIS « Éducation & Formation » en direction de l'UL et de l'URCA - Instituts Thématiques Interdisciplinaires (ITI) : l'INSPÉ potentiellement impliqué dans 2 ITI (« LETHICA », « ILC ») 	Recherche : <ul style="list-style-type: none"> - Intégration (LISEC, INSPÉ) au collegium SHS à formaliser encore

1.2 Présentation générale de la composante

L'INSPÉ est une composante de l'Université de Strasbourg, mais pas seulement. Elle est aussi la structure porteuse d'un projet de site et dont les visées – au plan académique – sont relatives à la mise en œuvre de la réforme issue de la loi dite « Loi pour une École de la confiance » (2019) pour ce qui concerne la formation des enseignants et des personnels d'éducation. L'INSPÉ est également la composante porteuse à l'Unistra des Sciences de l'éducation (depuis 2018). L'INSPÉ est donc à la fois une composante de formation et de recherche et un projet académique inscrit dans un cadre national. À ce titre, les objectifs d'enseignement et de recherche sont au moins à partager, voire à co-élaborer, avec les autres partenaires du projet : autres composantes de l'Unistra, Rectorat et Université de Haute Alsace (UHA). Le réseau d'interactions ainsi générées par la nature même du projet voulu par les lois successives concernant la formation des enseignants n'est pas sans provoquer un ensemble de contraintes, un minimum de complexité qu'il s'agit de prendre en compte et de réguler au quotidien des actions. Le partenariat avec l'Université de Haute Alsace prend, pour l'essentiel, la forme de diplômes co-habilités en licence et master et, pour la recherche, une association au sein du Groupement d'intérêt scientifique « éducation et formation ».

1.2.1 Nombres d'étudiants inscrits dans nos formations (01/2021)

Parcours	Nombre d'étudiants
Licences	318
Licences professionnelles	54
DU Sciences de l'éducation	64

Masters MEEF	1 674
Master Sciences de l'Éducation	100
Master Information et Communication	11
Préparation CAPPEI	31
DU Enseigner sa discipline en langue allemande FC	9
Gestion spéciale – Echanges internationaux	5
TOTAL	2 266

1.2.2 Nombres de personnels de la composante

1.2.2.1 Personnels enseignants

Catégories	Nombre
Professeurs des Universités	10
Maîtres de conférences	29
Enseignants 1 ^{er} degré	6
Enseignants 2 nd degré	54
CPE	1
PAST	1
Maître de langue	1
ATER	2
TOTAL	104 (dont 19 enseignants en service partagé)

1.2.2.2 Autres catégories d'enseignants :

- Enseignants du 2nd degré bénéficiant d'une décharge pour service à l'INSPÉ : 79 intervenants pour un potentiel de 3250 HETD
- PEMF : 91 intervenants en 2020/21 pour un potentiel de 2912 HETD
- Chargés d'enseignement vacataires : 131 intervenants en 2019/20 pour un volume d'intervention de 2470 HETD

1.2.2.3 Personnels BIATSS

Catégories	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Nombre
AENES	3	6	7	16
ITRF	6	4	29	39
Non titulaires	1	3	6	10
TOTAL	10	13	42	65

2 Bilan et projets de la composante

Avertissement : L'INSPÉ étant piloté au moyen d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (COM), la présentation synthétique des bilans, perspectives ou projets ci-après se fera en suivant les principaux objectifs du COM et par chapitre d'activités. Pour chacun des objectifs et des actions y contribuant une « fiche action » (bilan & perspectives) donne les détails nécessaires en annexe du présent document. Celui-ci vaut actualisation du COM.

2.1 Formations

2.1.1 Réforme des MEEF et préparation de la prochaine offre de formation en Sciences de l'éducation

Le dossier présentant la nouvelle offre de formation en MEEF (3 mentions de master) en vue de la rentrée de septembre 2021 a été agréé par tous les partenaires concernés et adressé au ministère (DGESIP) fin janvier 2021. Depuis ce moment, les équipes pédagogiques et de scolarité se préparent à la rentrée prochaine et à s'adapter à la diversité des publics générés par l'année transitoire qui s'annonce. Par ailleurs, dans le secteur des Sciences de l'éducation a débuté le travail de bilan et de réflexion en vue du prochain contrat quinquennal.

Perspectives ou projets - 1) Une attention particulière à porter à la mise en œuvre de la nouvelle formation par alternance en MEEF ; 2) S'agissant du continuum de formation en MEEF, d'une part la réflexion reste à mener avec l'employeur Éducation nationale pour élaborer la formation des nouveaux enseignants stagiaires issus des concours rénovés (rentrée 2022) et, d'autre part, il y aura lieu d'évaluer et accompagner la mise en œuvre du label « devenir enseignant » en Licence ; 3) Des ajustements des maquettes MEEF à prévoir en fonction de la première année de mise en œuvre ; 4) Bilan et nouvelle offre de formation à rédiger pour licences, D.U. et master de Sciences de l'éducation, parcours de master de Sciences de l'information et de la communication.

2.1.2 Formation et accueil des étudiants : développement de la qualité

Le développement de la qualité des formations et de l'accueil des étudiants est un objectif central explicite de la composante depuis 2018. Côté accueil des étudiants, l'obtention de la labellisation Marianne par les personnels de la fonction accueil du site de Strasbourg-Meinau (accueil central, scolarité, communication, logistique) marque en 2021 un moment très positif, à la fois reconnaissance des efforts d'amélioration entrepris et appel au maintien de la qualité acquise. Côté qualité des formations, plusieurs dispositifs visant cette qualité sont désormais bien et durablement installés à l'INSPÉ. En référence aux éléments assurant la qualité présentés par la vice-présidence Formation (réunion « qualité des formations à l'Unistra » du 08/03/21 pour le champ de formation SHS), on peut citer les dispositifs existant à l'INSPÉ : évaluation des formations, évaluations des enseignements, conseils de perfectionnement, enquêtes d'insertion professionnelle (ORESIPÉ), encadrement et accompagnement des stages visant la professionnalisation ; recrutement des étudiants en master réalisés par une équipe pédagogique s'appuyant sur des attendus précis ; régime du contrôle continu intégral en licence de Sciences de l'éducation et dans tous les parcours de toutes les mentions de master ; possibilité pour les étudiants d'une forme de travail en projet dans tous les parcours de formation (licences ou masters, sur au moins une UE) ; UE d'ouverture en licence ; certaines formations en apprentissage (licence professionnelle, masters, y compris les MEEF)...

Perspectives ou projets - 1) Étendre la formation et l'évaluation par compétences dans plusieurs parcours de master et en licence, avec le soutien de deux projets IDEX-Transformation en cours (la mise en œuvre de cet objectif et de ces projets ont évidemment été ralentis par la crise sanitaire – ils sont néanmoins facteurs de transformation des pratiques pédagogiques) ; 2) Développer l'individualisation des enseignements au sein de chaque parcours (positionnements des étudiants avec ajustement des enseignements à suivre, constitution de sous-groupes, enseignements optionnels, hybridation, accompagnement individualisé tel qu'existant en MEEF...) et concevoir la nouvelle offre de formation en ce sens. 3) Renforcer la formation des formateurs, complémentaire de celle offerte par l'IDIP (élargissement de l'offre par une ouverture aux interventions des partenaires étrangers de l'INSPÉ, séminaires d'équipes) ; 4) Réaliser l'objectif d'amélioration des pratiques d'évaluation des étudiants de licence : suite à une réflexion sur les modalités d'évaluation et leur efficacité à évaluer correctement les compétences attendues, trois pistes d'amélioration à mettre en œuvre (ne pas multiplier ou réduire drastiquement les épreuves ; préciser les niveaux d'exigence ; expérimenter d'autres modes de notation).

2.1.3 Réussite étudiante

Tous les dispositifs et démarches – ci-dessus – entrepris en faveur de la qualité des formations visent évidemment la réussite des étudiants, de même que les actions visant leur insertion professionnelle. S'ajoute à cela un dispositif propre aux « Oui-Si » de la licence de Sciences de l'éducation : les enseignements supplémentaires tendent à développer leurs compétences langagières écrites et orales, leurs compétences à traiter et comprendre des informations scientifiques et l'ouverture culturelle. Le bilan de la mise en place de ces aménagements est positif avec 100% de réussite de ces étudiants en L1 (2020).

Perspectives ou projets - Le dispositif « Oui-Si » est maintenu et la possibilité d'ajouter le tutorat est envisagée pour ces étudiants. Par ailleurs, en perspective également, extension des possibilités de tutorat : mise en place du tutorat pour les étudiants en mobilité Erasmus et projet de tutorat par les étudiants de l'amicale pour leurs camarades en difficulté.

2.1.4 Insertion professionnelle

Du fait des conditions imposées par la crise sanitaire, une partie des actions prévues à ce titre n'a pu avoir lieu, aussi bien en Sciences de l'éducation que pour les MEEF (aide à l'orientation professionnelle pour les étudiants échouant aux concours de l'Éducation nationale, parcours MEEF visant des métiers hors Éducation nationale). Cependant, une partie significative des stages a pu être maintenue (stages en MEEF, stages en L3).

Travail sur la professionnalisation des étudiants de la Licence au Master : un groupe est constitué d'enseignants intervenant dans les trois années de Licence de Sciences de l'éducation, animé par un spécialiste du développement professionnel.

L'objectif est de travailler au développement de la professionnalisation des étudiants dès la licence à chaque semestre (avec deux stages courts obligatoires en L2 et un stage de 3 semaines en L3), et d'entamer la réflexion des étudiants sur la poursuite d'études. Plusieurs webinaires ont été proposés pour présenter les différents parcours des différentes mentions de Master.

Perspectives ou projets - Le travail de professionnalisation des étudiants va être poursuivi à la fois au sein des UE Projet Professionnel mais au sein d'autres UE dans lesquelles des rencontres entre professionnels et étudiants sont organisées (de type « conférences métiers » et « tables rondes » de plusieurs professionnels collaborant dans le champ de l'éducation, de l'enseignement et de la formation). Les différentes activités liées à ces actions s'appuieront d'une part sur le projet IDEX « accompagner la construction des compétences en licence », d'autre part sur les recherches doctorales signalées.

2.1.5 Articulation formation-recherche

L'articulation recherche-formation est une préoccupation particulière au sein des masters MEEF, elle est considérée comme acquise en licence et master de Sciences de l'éducation. Dans les masters MEEF la logique des précédentes maquettes avait atteint les limites de son efficacité dans certains parcours, notamment à cause de la difficulté à articuler stage en responsabilité des professeurs stagiaires (M2 ou DU) et trajet d'initiation à la recherche sur deux ans. L'actuelle réforme des MEEF réinterroge cette articulation dont le mémoire de master reste le point focal. En MEEF, le taux d'intervention d'enseignants-chercheurs ou de formateurs-chercheurs dans la formation - y compris l'encadrement des mémoires - est en régulière augmentation depuis 2018 (+ de 36% en 2021). L'articulation formation-recherche se réalise également à partir de l'explicitation des fondements scientifiques de tous les contenus de formation.

Perspectives ou projets - 1) Le choix opéré en MEEF de déployer l'initiation à la recherche sur 3 UE en moins de 2 ans (semestres 1,2 et 3), en amont du concours, sera évalué quant aux modalités retenues et à la réussite de l'articulation visée ; 2) La formation des formateurs à l'encadrement des mémoires de master doit être renforcée et les critères d'évaluation des mémoires en SEF et MEEF rapprochés ; 3) En MEEF, des séminaires d'initiation à la recherche à organiser dès le M1 si cela est possible ; 4) L'outil ROF bien renseigné devrait être le témoin - via les bibliographies des cours - de l'adossement des enseignements à la recherche (à garantir).

2.2 Recherche

En 2016, l'ESPE (devenue INSPÉ en 2019) a été à l'initiative de la création du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Éducation & Formation » existant sur l'UHA et l'Unistra. Cela répondait à la « vocation à participer et à développer les transferts entre la recherche et les pratiques pédagogiques, notamment dans le domaine de la réingénierie des formations », les INSPÉ étant à « l'interface entre les disciplines d'enseignement, la recherche, notamment en sciences de l'éducation, et la pratique de l'enseignement ». Au terme de cinq années d'existence, les unités de recherche et instituts constituant le GIS « Éducation & Formation » ont souhaité étendre leur action vers la structuration de la recherche en éducation et formation sur le territoire du Grand Est. Au-delà des deux universités (Unistra & UHA) et de l'INSPÉ de l'Académie de Strasbourg, le Groupement d'intérêt scientifique inclut désormais l'URCA et l'UL, ainsi que les INSPÉ de Lorraine et de Champagne-Ardenne.

Perspectives et projets - 1) Par la mise en œuvre de la convention commune aux différents établissements partenaires, le nouveau GIS (ou « GIS refondé ») va entamer son fonctionnement en visant toujours les objectifs de structuration, de développement et de meilleure visibilité des recherches en éducation ; 2) Un appel à projets de recherche sera le premier acte scientifique du nouveau GIS prévu dans le courant de l'année 2021-2022.

2.3 International

Toutes les projets de mobilité ont été affectés par la crise sanitaire. Les sollicitations pour faire des interventions en ligne ont été nombreuses, mais il n'a pas été possible de répondre positivement à toutes, faute de temps. Les interventions des collègues en ligne ont été appréciées mais ne remplacent pas la mobilité réelle. Toutes les manifestations du projet européen LoCALL (Local Linguistic Landscapes for global language education in the school context) ont dû se dérouler en ligne, y compris la semaine de formation organisée par l'équipe de l'INSPÉ de Strasbourg (31/05-4/06/21). Cette situation est évidemment très regrettable, car tout le travail en amont a été réalisé sans pouvoir être toujours concrétisé. En revanche, sur le plan de la communication, les actions et propositions de l'INSPÉ à l'international sont plus visibles.

Perspectives ou projets - 1) Reprise de toutes les actions et projets de mobilité, dans la mesure du possible ; 2) Le développement de l'internationalisation des formations passera, à partir de 2021-2022, par l'inclusion en master MEEF du

module optionnel « capacité à participer à l'enseignement du français à l'étranger » (CAPEFE), par l'augmentation des mobilités longues en M1 MEEF grâce au déplacement du concours en fin de M2, et par l'ouverture à la formation continue des enseignants du DIU « enseigner à l'étranger » (nouveau diplôme créé en partenariat avec l'INSPÉ de l'Académie de Reims) comme du CAPEFE ; 3) Un nouvel élan pour les formations et la recherche sur le bilinguisme et le plurilinguisme en Alsace sera favorisé par l'ouverture officielle du nouveau centre dédié à Colmar, avec la perspective supplémentaire de pouvoir achever la réfection du dernier étage de l'aile Joffre grâce à un nouveau partenariat de projet avec les collectivités territoriales (voir projet de finalisation du centre colmarien en annexe page 36).

2.4 Sites : patrimoine, environnement et moyens financiers

2.4.1 Sites

En 2020 et début 2021, les montants provisionnés en budget initial et non dépensés du fait de la suspension de certaines activités pendant les confinements et la crise sanitaire ont permis de continuer de manière plus active les travaux de rénovation des sites, principalement à Colmar et à la Meinau (budget composante).

Pour Colmar, pour accompagner l'ouverture de la nouvelle bibliothèque (CPER) l'aménagement et l'équipement du 1er étage de l'aile Joffre ont été finalisés ainsi que la remise en état des espaces libérés par l'ancienne bibliothèque. Pour la Meinau, profitant aussi d'un accès limité des personnels et étudiants, la rénovation d'une partie des sols a pu être programmée dans les plots hébergeant les bureaux administratifs et enseignants. Pour Sélestat, l'accent a été mis sur les maintenances et travaux à programmer avant le transfert de gestion vers l'IUT annoncé en janvier 2022.

Perspectives ou projets – 1) Les sommes réservées via le PPI de l'Unistra permettront d'abonder les achats liés aux premiers équipements de l'extension CPER de la Meinau (fin 2023 ou début 2024). 2) Par ailleurs, sur proposition d'élus de la Ville de Colmar et de Colmar Agglomération, la finalisation de l'aile Joffre du site de Colmar par achèvement de la rénovation-transformation de l'étage 02 du bâtiment est envisagée : cette finalisation permettrait de compléter le volet recherche et ouverture sur la cité du centre de développement du plurilinguisme en Alsace, le CPER achevé n'ayant visé que le rez-de-chaussée et une moitié de l'étage 01 (voir projet plus détaillé en annexe page 36). 3) A partir de la rentrée 2021, l'INSPÉ louera pour ses formations MEEF des créneaux d'activité et un espace de stockage du matériel dans le gymnase construit par le Comité départemental 67 de basket sur l'emprise du Lycée Couffignal, avenue de Colmar à Strasbourg. Le montant annuel de cette location s'élève à 12 000 euros.

2.4.2 Responsabilité environnementale

Une véritable démarche écoresponsable, en lien direct avec les orientations fixées par l'université, a débuté et doit se développer sur les sites de l'INSPÉ. Une référente nommée pour la composante participe activement au groupe piloté par la DPI. Les actions déjà mises en place les années précédentes seront reconduites : achats responsables ; participation à des éco-challenges ; participation aux actions proposées par les personnels et les étudiants. De nouveaux projets seront également accompagnés : fleurissement des sites, actions pour favoriser la biodiversité (ex. : implantation de nichoirs à chauve-souris).

2.4.3 Communication

Une partie du plan de communication a pu être réalisée, notamment celle ayant trait à la production de ressources vidéo visant à présenter toutes les formations de l'INSPÉ. La composante a bien évidemment participé aux salons virtuels d'information des étudiants (JU/JPO). L'obtention de la labellisation Marianne contribue aussi à la valorisation des activités de l'INSPÉ.

Perspectives ou projets – 1) Poursuite et adaptation du plan de communication ; 2) Pour le site Internet, développement des pages propres au Centre d'autoformation et de ressources en langues (CAREL, Strasbourg) et des pages propres au centre pour le bilinguisme et le plurilinguisme en Alsace (site de Colmar) ; 3) Analyse et poursuite de la campagne de presse concernant les formations ; 4) Analyse et poursuite de l'impact de la publication trimestrielle de la lettre numérique d'information interne.

2.4.4 Finances

Avec un maintien des dotations, subventionnements et ressources propres, le budget de l'INSPÉ reste stable pour les derniers exercices. Malgré des changements d'affectation et des recettes moins importantes (pour des locations notamment) pendant ces périodes de confinement, les prévisions pour 2020 et 2021 ont pu être respectées et permettre la rénovation de nombreux espaces (voir plus haut « Sites »). Les sommes inscrites au PPI sur les trois dernières années permettront d'abonder le budget

pour les premiers équipements lors de l'ouverture de la nouvelle tranche CPER Meinau. Pour le site de Sélestat, l'INSPÉ accompagnera le transfert de gestion vers l'IUT Louis Pasteur.

2.5 Enjeux ressources humaines

- **Objectif 1 : Accroître le nombre de professeurs des universités pour augmenter la capacité d'encadrement doctoral et davantage adosser la formation des enseignants à la recherche**
- **Objectif 2 : (Enseignants et Biatss) Maintenir les compétences nécessaires à l'ensemble de l'offre de formation (remplacement des départs)**
- **Objectif 3 : (Biatss uniquement) Tendre vers une meilleure utilisation des moyens RH en gestion administrative et technique, renforcer l'encadrement intermédiaire**
- **Objectif 4 : (objectif ajouté dans la cadre du dialogue de gestion 2020) Développer un meilleur accompagnement des personnels dans un contexte de changements permanents et pour prévenir les risques psychosociaux.**

Éléments de bilan : L'atteinte de **l'objectif 1** a été engagée par la nomination d'un PU supplémentaire par « rehaussement » (et de fait la diminution d'un poste de MCF). Cependant, la proportion des PU au regard du nombre des MCF est encore éloignée du rapport 1/3 – 2/3 idéalement visé. Actuellement, sur 41 E-C se trouvent 10 PU / 31 MCF (dont 2 ATER), ce ratio gagnerait à être amélioré progressivement par l'obtention de 3 à 4 postes de PU.

L'objectif 2 : Concernant les Biatss, les recrutements et renouvellements des contractuels ont permis le maintien des activités sur les supports vacants, notamment sur le site de Colmar pour les opérations de scolarité, celles liées à la maintenance du site dès cette année et à l'accueil pour la rentrée universitaire 2021. Concernant les enseignants (ENS) et enseignants-chercheurs (E-C), le maintien global du potentiel a été obtenu soit par des recrutements pérennes soit par des recrutements provisoires, notamment pour deux ATER sur supports d'E-C vacants. L'accompagnement de la réforme des MEEF a pu se réaliser, en particulier par la transformation de deux postes d'ENS en 4 supports de postes en temps partagés (2 second degré, 2 premier degré). L'un de ces supports reste vacant, le recrutement ayant été infructueux. L'équipe pédagogique du master MEEF « Encadrement éducatif », fragilisée par des départs à la retraite, a pu être renforcée. Deux emplois de statut second degré restent non remplacés sinon par des CEV et des heures complémentaires (personnes titulaires en congé pour de longue maladie ou maladie professionnelle).

L'objectif 3 (Biatss uniquement) a été atteint avec les recrutements opérés pour renforcer l'encadrement intermédiaire des deux principaux pôles (pôles moyens et pédagogique, recrutement d'adjoints aux cheffes des services concernés).

L'objectif 4 a été difficile à atteindre du fait de la crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020 ; le séminaire annuel et la journée réservée aux Biatss habituellement programmée en janvier n'ont pu avoir lieu. Nous avons pu cependant reprendre la démarche engagée avec la psychologue du travail autour de la définition des risques psychosociaux. Une enquête complémentaire a pu être menée et des groupes de travail se sont réunis fin mai 2021 pour proposer un plan d'actions afin de prévenir les risques avérés.

Perspectives et besoins : Afin de poursuivre les objectifs en matière de RH et pour compléter l'adaptation de certains emplois aux attendus de l'actuelle réforme des MEEF, voici les demandes de l'INSPÉ :

Pour avancer davantage vers **l'objectif 1**, il y a lieu d'envisager le « rehaussement » de plusieurs postes de MCF HDR, y compris dans le nouveau cadre posé par la récente LPPR (loi de programmation pour la recherche : « repyramidage » des postes). 8 MCF HDR, dont 5 déjà à la hors classe sont potentiellement concernés. La priorité pourrait être donnée aux sections CNU suivantes : 18^e, 71^e, 7^e-10^e. **Objectif 2** : le maintien du potentiel enseignant est plus que jamais nécessaire dans le contexte de l'actuelle réforme des MEEF, et le maintien du potentiel d'encadrement doctoral s'avère indispensable en 70^e section (2 départs de PU sur les 4 postes centrés en 70^e) ; de nouveaux postes en temps partagés doivent pouvoir venir achever l'accompagnement de la mise en œuvre de la nouvelle offre en MEEF. A des fins de stabilisation des équipes pédagogiques, il conviendrait par ailleurs de limiter à une seule année le remplacement provisoire d'un titulaire E-C par un ATER (2 postes de MCF ont ainsi été occupés par un ATER respectivement 4 et 3 ans...).

Objectif 3 (BIATSS) : il convient de stabiliser les fonctions primordiales, notamment du fait de départs en retraite annoncés. Pour l'encadrement des principaux pôles, la pérennisation des supports (ouverture de concours ASI et renouvellement contrat TECH) est nécessaire. Pour le site de Colmar, l'accueil et l'entretien des locaux sont des fonctions à maintenir, du fait de l'éloignement et de la difficulté à utiliser, même ponctuellement, les prestataires extérieurs pour le nettoyage des locaux. Pour la scolarité, les formations dans les cursus des Sciences de l'éducation sont à encadrer particulièrement pour consolider le rapprochement encore récent avec cette discipline (remplacement cheffe de bureau scolarité dès le 1^{er} septembre 2021,

renouvellement contrat en 2022). Le maintien de l'équipe colmarienne de scolarité est également primordial pour absorber notamment le déplacement des formations du site de Sélestat (support scolarité de Sélestat à affecter sur le site de Colmar dès la rentrée 2021)

BIATSS, ENS. et E-C. : la réalisation de **l'objectif 4** se focalisera sur les ajustements du plan de prévention des risques psychosociaux mis en œuvre à partir de septembre 2021.

Voir les principaux volets de ce plan en page 33.

Les demandes de postes sont détaillées en annexe en pages 31 et 32.

2.6 Heures complémentaires

Intitulé	Dotation actuelle 2020/2021	Dotation demandée 2021/2022	Variation
Dotation heures complémentaires	3 500	4 000	+ 500

Avec la mise en place de la réforme des MEEF, l'année 2021-2022 sera une année transitoire qui verra une adaptation des nouvelles maquettes MEEF. Pour cette seule année, l'estimation porte sur 1 000 heures supplémentaires, l'INSPÉ demande une dotation complémentaire de 500 heures et le différentiel sera pris en charge sur ressources propres.

2.7 Demandes d'heures référentiel supplémentaires

L'INSPÉ demande à titre exceptionnel pour 2021/2022 que des heures de référentiel au titre de l'encadrement des mémoires soient attribuées pour les étudiants de M1 **et** pour les étudiants de M2. En effet, du fait de l'année transitoire les étudiants devront soutenir un mémoire en M1 pour les inscrits dans les nouvelles maquettes et en M2 pour les étudiants issus de l'ancien cursus de formation.

SOMMAIRE DES ANNEXES

A. Fiches actions	12
1. Formations	12
1.1. Faire évoluer les pratiques de formation : renforcer la qualité des formations	12
1.2. Adosser les formations à la recherche	16
1.3. Renforcer les actions d’insertion professionnelle	17
1.4. Continuum de formation	19
2. Recherche : Maintenir et développer les activités du GIS « Education et Formation »	20
3. International	21
3.1. Mobilités étudiantes : Internationaliser la formation et favoriser les départs en mobilité	21
3.2. Mobilités des personnels : Internationaliser la formation et favoriser les départs en mobilité	23
3.3. Développer les accords internationaux : Internationaliser la formation	24
4. Faire évoluer les ressources humaines	25
4.1. Consolider les ressources humaines et les adapter aux besoins évolutifs de la composante	25
5. Finances	27
5.1. Consolider les moyens financiers	27
6. Patrimoine : Accroître l’occupation des sites de Sélestat et Colmar	28
6.1.1. Abonner les environnements de travail (p. 11 du COM)	28
7. Responsabilité environnementale : Accompagner les actions de développement durable	29
7.1.1. Abonner les environnements de travail	29
8. Communication : Mise en place du plan de communication	30
8.1.1. Améliorer la visibilité des réalisations et des actions.....	30
B. Demandes de publications de postes sur supports prévus vacants - Rentrée 2022 : E-C et enseignants	32
C. Demandes d’ouvertures de postes : BIATSS	33
D. Plan pluriannuel de prévention des risques psychosociaux	34
E. Gestion prévisionnelle des emplois (départs prévisibles à la retraite)	35
F. Estimation du volume d’heures complémentaires nécessaires à la mise en place de l’offre de formation de la composante pour l’année universitaire 2021-2022	36
G. Projet de finalisation du centre de ressources, de formation et de recherche pour le plurilinguisme en Alsace	37

A. Fiches actions

1. Formations

1.1. Faire évoluer les pratiques de formation : renforcer la qualité des formations

Objectif(s) :	Renforcer la qualité des formations (p. 7 du COM)	
Responsable(s) :	Michèle ARCHAMBAULT, Nadège DOIGNON-CAMUS, Pascal MARQUET, Éric TISSERAND	
Commission de référence :	Commission des Enseignements et de l'Innovation	
Type d'action :	<input checked="" type="checkbox"/> Actions existantes 2019-2020/ bilans 2019-20 / 2020-2021 : <ul style="list-style-type: none"> - A1. Développement de l'évaluation par compétences : a/ en Master ADE. b/Toutes les UE stages sont évaluées en terme de compétences dans les masters MEEF Bilan 2019-20 : (Les évaluations en Master ADE sont faites intégralement par compétences (MEFF 1^{er} et 2nd degré) - A.2 Mise en place du régime de contrôle continu intégral en Licence Bilan 2019-20 : Mise en place du régime de contrôle continu intégral en Licence effectuée Bilan 2020-21 : Mise en place du régime continu intégral en Master Sciences de l'éducation - A.3 Développement de l'innovation pédagogique : 	
Actions existantes avec Bilans	Descripteurs pour un bilan chiffré	Valeurs 2019-20/ Valeurs 2020-21
	Nombre de parcours proposant une évaluation par compétence	2019-20 1 évaluation intégrale par compétence (ADE - 1 ^{er} et 2 nd degré) 2020-21 0 /ADE fermé/ 18 parcours MEEF devant s'engager : reportés suite au report de l'IDEX.
	Nombre de journées de formation suivies par les enseignants et E.-C. de l'INSPÉ (hors IDIP)	2019-20 Equivalent de 14 jours organisés 2020-21 Equivalent de 5 jours organisés
	Nombre d'enseignants et E-C ayant suivi des formations	2020-21 46
	Nombre de projets innovants réalisés au pôle ingénierie pédagogique ou ayant été validés par la commission Innovation	2019-20 : 4 2020-21 : 1 Un certain nombre de projets annulés en raison de la crise sanitaire
	Nombre de projets IDEX acceptés par l'université	3 projets centrés sur l'amélioration et la qualité des formations 2019-20 1 projet IDEX "Développer un dispositif professionnalisant impliquant l'étudiant dans son positionnement par rapport à un référentiel de compétences" retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'appel IDEX Transformation et validé par la CFVU du 3 décembre 2019. Départ du projet initialement prévu en 2019/2020 reporté à 2020/2021. 1 projet IDEX Accompagner la construction des compétences en licence (parcours CFCI). Reporté à 2020-21 2020-21 1 projet IDEX Faciliter l'accès aux sources documentaires par des ressources vidéos pour un enseignement non linéaire.

<p>Actions existantes à maintenir et/ou à faire évoluer</p>	<p>Nombre d'UE dont les cours ont été hybridés. Nombre de ressources destinées à des parcours hybrides créées</p>	<p>2020-21 401 cours hybridés entre septembre 2020 et avril 2021. Un mode de calcul des ressources est en construction</p>
	<p><input checked="" type="checkbox"/> Actions existantes à maintenir et/ou faire évoluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A4. Permettre aux étudiants de se tester régulièrement pour un apprentissage plus efficace et une mémorisation à plus long terme de leurs connaissances et compétences. <i>Peu réalisée en 2020-21 à cause de l'enseignement à distance</i> - A5. En master MEEF, renforcer le dispositif d'aide professionnelle individualisée (API). <i>Cette action sera à repenser dans le cadre de la réforme de la formation initiale des MEEF.</i> - A6. En Master, optimiser la concertation des acteurs (au sein des « équipes plurielles » pour les masters MEEF, dans la relation aux employeurs et aux professionnels pour l'ensemble des formations). <i>Cette action sera à repenser dans le cadre de la réforme de la formation initiale des MEEF.</i> - A7. Accompagner le renforcement de l'individualisation des enseignements au sein de chaque parcours (positionnements des étudiants avec ajustement des enseignements à suivre, constitution de sous-groupes, enseignements optionnels, hybridation...) et concevoir la nouvelle offre liée à la réforme de la formation des enseignants en ce sens. - A8. Renforcer la formation des formateurs : *répondre à la demande des formateurs quant à l'amélioration de leurs pratiques (développer les moments d'échanges, instaurer un tutorat/mentorat pour les enseignants demandeurs ou nouvellement arrivés) : <i>en 2020-21 ces actions ont été menées dans le cadre de la mise en place de l'enseignement à distance (354 demandes d'accompagnement ont été honorées).</i> **Les modalités de formation proposées aux E.-C. et enseignants de l'INSPÉ seront élargies : en plus de l'offre traditionnelle (modules de formation dispensés à l'interne), seront proposées des formations délocalisées à l'étranger dans des universités partenaires. Des contacts sont établis avec la HEP (Haute Ecole Pédagogique) de Lausanne et l'UCL (Université Catholique de Louvain). Un effort significatif va être déployé dans cette direction par le financement d'une mobilité de formation proposées à 30% au moins des E.-C. et enseignants de l'INSPÉ (printemps 2021) : <i>ces actions n'ont pas été réalisées en 2020-21 en raison de la crise sanitaire. Elles sont remplacées par des propositions d'organisation de séminaires d'équipes pédagogiques répondant aux besoins d'échanges entre pairs.</i> 2021-22 <i>Un plan de formation « mobilité » va être relancé. La réforme de la formation initiale en MEEF amènera à devoir déployer des dispositifs de formation des enseignants de l'INSPÉ mais aussi des équipes plurielles notamment les tuteurs d'étudiants dont les missions vont être réajustées. Il s'agira notamment de développer des formations autour des thématiques liées à l'égalité garçon-filles, l'inclusion scolaire, la laïcité suite à la publication de cahiers des charges de formation obligatoire émanant du MEN.</i> - A9. Accompagner la réussite des étudiants <u>Licence</u> : Depuis 2018-2019, une dizaine d'étudiants de L1 (étudiants « oui si ») bénéficient d'un aménagement des études lorsque leur profil ne correspond pas aux attendus de la licence (cf. Parcoursup : niveau de français, intérêt pour les sciences). Les enseignements supplémentaires visent à développer leurs compétences langagières écrites et orales, leurs compétences à traiter et comprendre des informations scientifiques et l'ouverture culturelle. Le bilan de la mise en place de ces aménagements est positif avec 100% de réussite de ces étudiants en L1. Par ailleurs, dans un objectif d'amélioration des pratiques d'évaluation des étudiants de licence, une réflexion est engagée avec les enseignants, notamment sur les modalités des évaluations et leur efficacité à évaluer correctement les compétences attendues. En 2021-2022 : <i>un rapport a été rédigé sur la notation des étudiants (plus que l'évaluation, c'est la question de la notation qui est centrale), avec trois pistes d'amélioration :</i> 	

ne pas multiplier (ou réduire drastiquement) les épreuves ; préciser les niveaux d'exigence ; expérimenter d'autres modes de notation.

Travail sur la professionnalisation des étudiants de la Licence au Master. Un groupe est constitué d'enseignants intervenant dans les trois années de Licence, animé par un spécialiste du développement professionnel. L'objectif est de travailler au développement de la professionnalisation des étudiants dès la licence, et d'entamer la réflexion des étudiants sur la poursuite d'études. Plusieurs webinaires ont été proposés pour présenter les différents parcours des différentes mentions de Master.

Master : Poursuite des dispositifs d'accompagnement professionnel individualisé en Master MEEF, pour les étudiants-professeurs stagiaires ; et – plus largement dans tous les masters – développement de l'individualisation des enseignements (voir ci-dessus A4, A5 & A7).

- A10. Refonte de l'offre de formation et des maquettes MEEF pour la rentrée 2021. **Action réalisée en 2020-21.** L'année 2021/2022 permettra de tester les nouvelles maquettes et de proposer, si nécessaire des réajustements pour 2022/2023, année de stabilisation de la nouvelle offre de formation. Développer une approche programme pour repenser les enseignements : un projet de formation discuté et partagé par l'équipe plurielle qui se fonde sur les attendus précis à chaque semestre pour les étudiants en termes de compétences et de pallier de compétence (niveau à maîtriser). Cette action est repositionnée en 2021-22.

- A11. Mise en œuvre de l'hybridation des cours dans les UE des diplômes de l'INSPÉ pour répondre aux contraintes liées à la crise sanitaire. Cette action se fondera sur une nouvelle organisation des enseignements avec une reconfiguration progressive des dispositifs pédagogiques et une réorganisation des enseignements par la mise en œuvre de modalités de formation hybrides.

Action réalisée en 202-21 par l'accompagnement pédagogique des enseignants et E-C et la mise en place de dispositifs techniques.

Une réflexion à l'échelle de la composante sur les enseignements à tirer de la mise en œuvre forcée de l'enseignement à distance sera menée au sein d'un groupe de travail (quels acquis ? quelles organisations des enseignements ? pour quels types d'apprentissages ?)

- A12. Mise en place du contrôle continu intégral en Master Sciences de l'éducation et de la formation.

Action réalisée en 2020-21

Actions nouvelles et perspectives 2021-22

- A13. **Transformation des pratiques pédagogiques et d'apprentissage par une évaluation par les compétences** : au sein du parcours CFCI de Licence 3 Sciences de l'éducation et de la formation, deux UE d'un même semestre pour l'année 2020-2021 (et deux autres UE d'un même semestre pour l'année 2021-2022) seront évaluées par compétences. Un IDEX Formation « Accompagner la construction des compétences en Licence » a été déposé. **Le projet IDEX a été retenu mais sa mise en place a été retardée du fait de la crise sanitaire. Les UE concernées par l'évaluation par compétences le seront à partir de la rentrée 2021-2022.**

- En Master MEEF 2nd degré : suite à l'acceptation d'un projet IDEX Formation, un dispositif de construction d'évaluation par compétences des UE professionnelles sera mis en place (conception des outils du dispositif en 2020-21). **Le projet IDEX a été retenu mais sa mise en place a été décalée d'un an du fait de la crise sanitaire. Le dispositif et les outils retenus seront opérationnels à la rentrée 2021.**

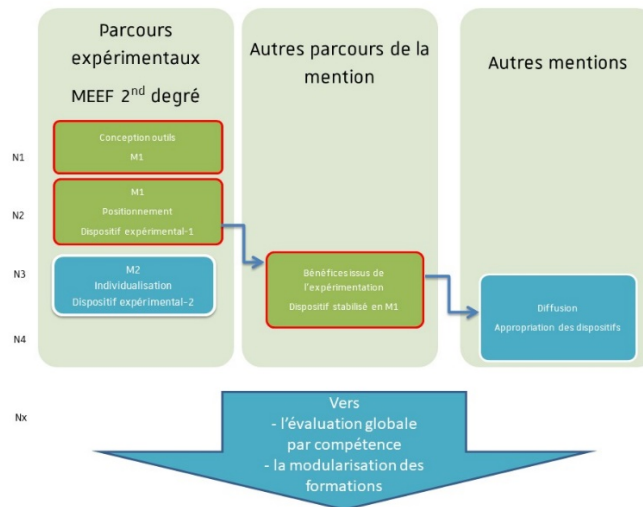
- A14 Articuler l'offre de DU en SEF de la composante aux diplômes nationaux.

- A15 Modulariser les UE de Master SEF & MEFF-EE qui peuvent être offertes en FC sous la forme de stages courts.

Actions nouvelles avec perspectives

Description des actions (précisions) :

1. A4. Utiliser davantage les boîtiers de vote que la composante a reçu grâce à l'appel Investissements
2. A3, A7 et A11. Accompagnement par le pôle d'ingénierie pédagogique (pour tous les diplômés)
3. A4 et A10. Planning de travail pour la refonte de l'offre de formation en lien avec la réforme des MEEF. **Action maintenue mais avec un décalage d'un an**



4. **A11. Mise en œuvre de l'hybridation des cours dans les UE des diplômes de l'INSPÉ** pour répondre aux contraintes liées à la crise sanitaire et ses conséquences à terme : nouvelles formes d'organisation des enseignements par une reconfiguration progressive des dispositifs pédagogiques.
 - Réflexion collective sur l'hybridation complète des UE qui va nécessiter, pour permettre l'engagement actif à distance, de prendre en compte les nouvelles données Espaces/Temps, de penser la place de la ressource en ligne dédiée à l'autoformation et de consolider l'usage du numérique éducatif. **Cette action, à poursuivre, est engagée et mesurée par les statistiques de la Fabrique (cf rapports)**
 - Formations et accompagnement personnalisé sur l'analyse de cours dispensés dans une UE pour réussir l'adaptation de la pertinence didactique et pédagogique dans l'hybridation et l'utilisation optimale de Moodle et des outils et ressources que la plateforme propose. **Action réalisée en 2020-21**
 - Accompagnement dans la création de ressources pédagogiques en ligne (capsules vidéo réalisées en studio/ supports de cours interactifs/tutoriels pédagogiques). **Action engagée, à reconduire chaque année en fonction des besoins identifiés.**
5. A14 & A15. Il s'agit d'associer explicitement l'un ou l'autre DU à un diplôme d'État et de voir dans quelle mesure leur obtention donneraient droit à une VAPP (Validation des Acquis Personnels et/ou Professionnels) pour les étudiants qui souhaitent s'inscrire dans le diplôme d'État associé. À titre d'exemple, le DUECODEV (niveau L3) conduit explicitement vers le parcours PIMS du Master MEEF-EE. À l'inverse, certaines UE de diplômes d'État mériteraient d'être proposées sous la forme de stages courts validés dans le cadre du Pass' Compétences Universitaire en plus de la VAPP

1.2. Adosser les formations à la recherche

Objectif(s) :	Renforcer la qualité des formations			
Responsable(s) :	Céline CLEMENT			
Commission de référence :	Commission Recherche et Vie Scientifique			
Type d'action :	<input checked="" type="checkbox"/> Action existante à faire évoluer : Intensifier et améliorer la formation de formateur à l'encadrement de mémoire, harmoniser les attendus et l'évaluation des mémoires de master MEEF, proposer des conférences thématiques clairement identifiées pour les étudiants de master 1 MEEF, Participer plus intensément à la formation continue des enseignants <input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle : si le renouvellement de maquette le permet, introduction de séminaires disciplinaires ou méthodologiques dès M1			
Éléments de diagnostic :				
<p>Si la "mastérisation" des formations en 2009 a conduit à l'introduction de plein droit de la recherche au sein des masters MEEF, il apparaît d'une façon générale, qu'il faut poursuivre le renforcement du lien recherche-formation en particulier par l'étagage par la recherche des contenus d'enseignement. Si cette articulation est plus clairement visible en sciences de l'éducation et de la formation ou dans certains contenus d'enseignement du tronc commun, certains contenus disciplinaires gagneraient à être étayés.</p> <p>Au-delà de la mise en lien de la recherche et de la formation en formation initiale, il importe que la recherche vienne irriguer la formation continue/formation tout au long de la vie, pour devenir en elle-même un levier de renouvellement des pratiques professionnelles, facteur de développement professionnel (par ex., les composantes disciplinaires partenaires entendent proposer au « Plan académique de formation » des modules de formation continue des enseignants en lien avec la recherche actuelle).</p>				
Description de l'action :				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Intensifier et améliorer la formation de formateur à l'encadrement de mémoire : proposer 2 à 3 temps de formation et analyse de pratiques par les collègues : à renouveler (échéance 2021-2022) 2. Proposer des cycles de conférences thématiques clairement identifiés (à défaut de séminaires) pour les étudiants de master 1 MEEF (p.ex. méthodologies de recherche, objets de recherche, analyses critiques : sept 2020 à juin 2021) ; si le renouvellement de maquette le permet, introduction de séminaires dès le M1 3. UE recherche : Harmoniser les attendus et l'évaluation des mémoires de master MEEF (poursuite du travail entamé : échéance 2022) 4. Aligner les attendus des mémoires de master SEF et des mémoires de master MEEF vers une montée en compétences 5. Participer à la formation continue des enseignants (échéance : 2022) 6. S'assurer que les enseignements s'appuient sur des données de la recherche (échéance : renouvellement des maquettes) 				
Sous objectifs si besoin :				
<ol style="list-style-type: none"> 1. UEs recherche : Tendre vers une évaluation par compétences (échéancier : renouvellement de maquette) 2. UEs recherche : Modifier et enrichir le guide du mémoire de master afin de permettre une harmonisation des attendus dans l'ensemble des masters : action réalisée pour master MEEF 1^{er} degré et CPE ; à poursuivre pour les autres masters ou parcours de masters (échéance 2021) 3. UEs recherche : Proposer une grille d'évaluation de l'écrit intermédiaire, du mémoire et de la soutenance – action débutée se poursuivant pour l'année 2021-2022 4. Proposer des formations (E.-C.) au Plan Académique de Formation 5. Rendre visible les conférences au sein de l'INSPÉ à destination des enseignants du terrain 				
Éléments d'évaluation :				
	Valeurs en 2018-2019	Valeurs en 2019-2020	Valeurs en 2020-21	Valeurs en 2021-22
1. % d'E.-C. et de formateurs chercheurs dans les parcours MEEF, y compris encadrement de mémoires	34,9%	35,4%	36,1%	
2. Nombre d'actions en formation continue en lien avec le GIS (p.ex. modules de cours spécifiques, plan académique de formation, CAPPEI)	2	6	2	

1.3. Renforcer les actions d'insertion professionnelle

Objectif(s) :	Renforcer la qualité des formations (p. 9 du COM)		
Responsable(s) :	Louis DURRIVE & Pascal MARQUET		
Commission de référence :	Commission Insertion professionnelle et partenariats avec le monde socio-économique		
Type d'action :	<input checked="" type="checkbox"/> Action existante	<input type="checkbox"/> Action existante à faire évoluer	<input type="checkbox"/> Action nouvelle
Référence au projet stratégique du COM :	Qualité de la formation (page 8)		
Eléments de diagnostic :			
<p>L'insertion professionnelle des étudiants est une question importante à l'INSPÉ pour au moins trois raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parce qu'il s'agit de sensibiliser les étudiants aux perspectives professionnelles en dehors de l'enseignement accessible par la voie des concours publics, compte tenu de la diversification des parcours individuels – une diversification choisie ou imposée – en raisonnant à court, moyen et long terme (en effet seuls 30 à 40% de nos étudiants en MEEF s'insèrent à l'Éducation nationale par voie de concours) ; - Parce que l'intégration des Sciences de l'éducation et de la formation (SEF) a élargi la palette des métiers préparés à l'INSPÉ : reconfiguration de la filière de l'ingénierie par la suppression du MEEF-PIF (Pratique et ingénierie de la formation, 4^e mention MEEF possible) au profit du Master SEF, enrichissement de la filière du socioéducatif déjà représentée et introduction de la filière de la formation professionnelle et de la gestion des ressources humaines – en formation initiale et en formation continue. - Ces évolutions récentes ont une incidence directe sur les partenariats à entretenir ou à construire pour la conception, la mise en œuvre ou même le financement (formation continue) des actions proposées. Le Master SEF fait intervenir de nombreux professionnels des métiers auxquels il prépare. La question des stages en particulier devient centrale dans les relations avec le monde socio-économique, celui des institutions et des entreprises qui représentent des opportunités d'emplois correspondant aux compétences désormais développées à l'INSPÉ. <p>Le monde socio-économique constitue aussi le lieu de réappropriation des résultats de la recherche en éducation et en formation, en ce que les acteurs mobilisent avec quelques années de décalage les résultats qui diffusent dans les différents milieux professionnels, lorsqu'ils n'ont pas été eux-mêmes associés à des recherches collaboratives conduites par les enseignants-chercheurs ou les docteurs de l'INSPÉ. A cet égard, des occasions de dialogue formel entre la composante et les différents milieux sont à envisager.</p>			
Description de l'action :			
<p>Diverses pistes sont à explorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître l'INSPÉ comme une structure orientée vers les métiers de l'enseignement, mais aussi vers les métiers de la formation, de l'éducation, de la médiation sociale et de la vulgarisation scientifique : agir en amont des choix d'orientation vers la licence, plan communication ; - Favoriser des méthodes actives pour faire découvrir les domaines, secteurs, métiers concernés par les filières de formation INSPÉ (c'est l'objet d'un projet IDEX formation déposé en 2020 « accompagner la construction des compétences en licence ») ; - Développer les approches de type Portfolio afin que l'étudiant ne s'évalue pas selon un seul référentiel métier, qu'il apprenne à s'ouvrir à des possibles (c'est l'objet d'une recherche de plusieurs E.-C. avec des doctorants – 2 thèses en cours sur le sujet- avec une implication des étudiants de licence 3 et de licence professionnelle LPFA) ; - Développer une réflexion sur les passerelles entre masters MEEF et SEF pour favoriser la diversification des parcours (objet d'une coordination entre commission 'enseignement et innovation' et commission 'insertion professionnelle'-reportée en raison de la crise sanitaire 2021) ; - Encourager les démarches de réseaux de partenaires (notamment en utilisant la plateforme des Alumni) : c'est l'objet de la journée annuelle à la fin mai (empêchée par la crise sanitaire 2021). - Organiser des rencontres régulières entre les milieux professionnels, la composante et le laboratoire. 			
Bilan 2020-2021 :			
<p>Les rencontres entre étudiants et professionnels, la journée « insertion professionnelle » ont dû être annulées du fait de la crise sanitaire liée au Covid-19.</p> <p>Ces rencontres s'ajoutent à la professionnalisation des étudiants grâce aux UE Projet professionnel et seront reconduites. En Master Sciences de l'éducation et de la formation, des conférences métiers sont organisés par les étudiants de Master 1 (dans le cadre d'une UE) pendant lesquelles des professionnels sont invités à présenter leur travail. Les conférences</p>			

métiers proposées aux étudiants du Master SEF sont ouvertes aux étudiants du Master MEEF et aux étudiants de licence. Du fait qu'elles se sont déroulées avec des moyens numériques, elles ont attiré jusqu'à 60 personnes en 2021.

Perspectives 2021-2022 :

Le travail de professionnalisation des étudiants est poursuivi à la fois au sein des UE Projet Professionnel mais au sein d'autres UE dans lesquelles des rencontres entre professionnels et étudiants sont organisées. C'est le cas dès le premier semestre de la L1, dans la matière Découverte des métiers.

Les différentes activités liées à cette action s'appuieront d'une part sur le projet IDEX « accompagner la construction des compétences en licence » d'autre part sur les recherches doctorales signalées.

La proposition de rencontre Du concept à l'action, lauréate de l'APP IDEX RMSE 2020, n'a pas pu être organisée en raison des conditions sanitaires. Initialement prévue en janvier 2021, elle pourra vraisemblablement se tenir à l'automne 2021 ou pendant l'hiver 2022.

Éléments d'évaluation :

	Valeurs 2018-19	Valeurs 2019-20	Valeurs 2020-21	Valeurs 2021-22
1. Nombre et type de rencontres étudiants / professionnels	7	L1 : 9 L2 : 6 M1 SEF : 4 conférences métiers (conférences ouvertes aux étudiants MEEF) M2 SEF : 4 évènements M2 MEEF : 1 journée « insertion professionnelle »	M1 SEF : 4 conférences métiers à distance (conférences ouvertes aux étudiants MEEF et L) M2 SEF : 4 évènements	
2. Nombre et taux d'intervenants extérieurs / volume d'heures effectuées	Nbre IE : 233/666 = 35%	Nbre IE : 196/595 = 32,9%	Nbre IE : 246/742 = 33,2%	

1.4. Continuum de formation

Objectif(s) :	Renforcer et rendre visible le continuum de formation des MEEF		
Responsable(s) :	Philippe CLERMONT, Éric TISSERAND		
Commission de référence :	Commission des Enseignements		
Type d'action :	<input type="checkbox"/> Action existante	<input checked="" type="checkbox"/> X Action existante à faire évoluer	<input type="checkbox"/> Action nouvelle
Référence au projet stratégique du COM :	Voir dossier d'accréditation de l'ESPE/INSPÉ		
Éléments de diagnostic :			
<p>Constat en licence d'une grande diversité de parcours (licences disciplinaires avec parcours dédié au professorat, licences pluridisciplinaires, PPME - Parcours de professionnalisation aux métiers de l'enseignement...) menant à la préparation aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. Cette diversité introduit à la fois une grande hétérogénéité des approches et une visibilité insuffisante en matière d'orientation des étudiants.</p> <p>Constat d'une invisibilité du continuum de formation en MEEF, censé exister de la licence aux premières années de titularisation.</p>			
Description et échéancier de l'action :			
<p>Objectif 1 : en cohérence avec la nouvelle réforme de la formation des enseignants, renforcer les parcours de licence préparant aux MEEF, les mettre en cohérence avec les contenus des masters MEEF qui suivent (création d'un cadre général pour la professionnalisation en licence), et rendre cela plus visible par la création d'un label, « Devenir enseignant », de nature à mieux aider les étudiants à s'orienter (réforme + crise sanitaire : échéance déplacée à la rentrée 2021).</p> <p>Objectif 2 : Créer, en partenariat avec l'employeur, des parcours de formation adaptés aux nouveaux stagiaires issus des concours rénovés (rentrée 2022, formation professionnelle post-master MEEF).</p>			
Bilan 2020-2021 et perspectives :			
<p>Objectif 1 : a/ Label « Devenir enseignant » : document cadre adopté en CFVU et mise en œuvre du label prévu à partir de la rentrée 2021. b/ Révision des UE et contenus proposés par l'INSPÉ à tous les étudiants de Licence de l'Unistra dans le cadre du Parcours de Préprofessionnalisation aux Métiers de l'Enseignement (PPME), révision par mise en cohérence avec les nouvelles maquettes MEEF.</p> <p>Objectif 2 : Non abordé, la priorité de 20-21 ayant été donnée à la conception des nouvelles maquettes dans le cadre de la réforme des MEEF.</p> <p>Pour 2021-2022 & 2022-2023 :</p> <p>Objectif 1 : il restera à travailler sur la cohérence générale des contenus de licence (pour ce qui relève de préprofessionnalisation aux MEEF en licence) avec les contenus des masters MEEF. Cette tâche pourra être réalisée progressivement par la collaboration entre les composantes disciplinaires partenaires et l'INSPÉ.</p> <p>Objectif 2 : tout reste à élaborer en concertation avec le partenaire Éducation nationale (échéance à la rentrée 2022).</p>			
Éléments d'évaluation :			
	R 2020	R 2021	R 2022
Création Oui/Non du label « Devenir enseignant » et d'un cadre général pour la professionnalisation en licence	non	oui	
Création Oui/Non de parcours de formation post-master MEEF pour le nouveaux professeurs stagiaires (rentrée 2022)	non	non	

2. Recherche : Maintenir et développer les activités du GIS « Education et Formation »

Objectif(s) :	Développer la recherche en éducation et formation			
Responsable(s) :	Céline CLÉMENT			
Commission de référence :	Commission Recherche et Vie Scientifique			
Type d'action :	<input type="checkbox"/> Action existante	<input checked="" type="checkbox"/> Action existante à faire évoluer	<input type="checkbox"/> Action nouvelle	
Éléments de diagnostic :				
<p>Au sein des universités de la Région Grand Est, la recherche en éducation et formation est menée par différents enseignants-chercheurs, chercheurs et enseignants issus de plusieurs unités de recherche dans des champs disciplinaires variés (psychologie, sociologie, informatique, mathématiques, arts, lettres, langues, sciences de l'éducation, etc.).</p> <p>Le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Éducation & Formation » existant sur l'UHA et l'Unistra répondait à la « vocation à participer et à développer les transferts entre la recherche et les pratiques pédagogiques, notamment dans le domaine de la réingénierie des formations », les INSPE étant à « l'interface entre les disciplines d'enseignement, la recherche, notamment en sciences de l'éducation, et la pratique de l'enseignement ».</p> <p>Au terme de 4 années d'existence, les unités de recherche et instituts constituant le GIS Education et Formation ont souhaité étendre leur action vers la structuration de la recherche en éducation et formation sur le territoire du Grand Est, au-delà des deux universités (Unistra & UHA) et de l'INSPE de l'Académie de Strasbourg, y incluant désormais l'URCA et l'UL, ainsi que l'INSPE de Lorraine et de Champagne-Ardenne.</p>				
Description de l'action :				
<ol style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre la convention de refondation du GIS Education et Formation sur le Grand Est Soutenir le développement des recherches en éducation et formation : nouvel appel à projets GIS « Éducation & Formation » en oct. 2021 pour un financement à partir de janvier 2022 				
Sous objectifs				
<ol style="list-style-type: none"> Réaliser un site web du GIS Valoriser les projets GIS lors d'une journée recherche et vie scientifique au sein de l'INSPÉ : (réalisé annuellement) 				
Éléments d'évaluation :				
	Valeurs en 2018	Valeurs en 2019	Valeurs en 2020	Valeurs en 2021
1. Nombre de projets soutenus dans le cadre du GIS	4	5	0	
2. Nombre de publications scientifiques issues des projets portés par le GIS (articles + chapitres)	2	6	4	
3. Nombre de contenus disponibles sur le site WEB INSPÉ ou CANOPE (valeur incrémentée d'une année à l'autre)	2	5	6	

3. International

3.1. Mobilités étudiantes : Internationaliser la formation et favoriser les départs en mobilité

Objectif(s) :	Internationaliser la formation et favoriser les départs en mobilité		
Responsable(s) :	Andrea Young		
Commission de référence :	Commission Relations internationales et politique linguistique		
Type d'action :	<input type="checkbox"/> Action existante	<input checked="" type="checkbox"/> Action existante à faire évoluer	<input type="checkbox"/> Action nouvelle
Description de l'action et éléments de bilan 2020-2021:			
<p>Afin d'augmenter le nombre d'étudiants sortants dans le cadre de la mobilité Erasmus+, une meilleure information et un encouragement de la part des enseignants en poste à l'INSPÉ a été entrepris.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informations pour sensibiliser lors des Portes Ouvertes/Journées Universitaires (futurs L1) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vidéos témoignages réalisées et mises en ligne - Informations lors des réunions de rentrée (surtout en L1, mais pas uniquement) sur les possibilités de mobilité internationale : <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation PPT et présence de l'équipe RI aux réunions de rentrée - Sensibilisation aux enjeux d'une mobilité internationale par les professeurs de langue en début de semestre : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les collègues en langue ont apporté leur soutien - Journée Relations Internationales de l'Unistra (octobre 2020) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réunion d'information entre 12 et 14h site de la Meinau avec visio pour Colmar (le 15 octobre 2020) - Poursuivre l'enregistrement de vidéos ma mobilité en 180' à la Fabrique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Plusieurs vidéos témoignages effectuées par l'équipe de la Fabrique. - Mieux mettre en valeur ces enregistrements et réorganiser les pages web consacrées aux RI : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vidéos témoignages mises en ligne par le service de la com sur nos pages web. Envoi des certains vidéos au Réseau des INSPÉ. ○ Un grand travail de réorganisation des pages web est en cours - Inclusion des résultats du CLES dans l'évaluation de l'UE LVE : <ul style="list-style-type: none"> ○ Passation des épreuves du CLES (allemand ou anglais) par tous les étudiants en Licence ○ Inclusion des notes orales dans l'évaluation de l'UE LVE - Intégration d'une stagiaire L3, partie en mobilité en Suède l'année dernière, dans l'équipe : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rédaction de plusieurs guides/flyers : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Guide "clé en main" pour la Suède ▪ Guides Bienvenue en version anglaise et française ▪ Flyer d'information sur les semaines Comenius ○ Création d'un sondage destiné aux licences concernant les freins qui les empêchent de partir en mobilité, analyse des réponses et synthèse <p>Continuer à faire lire et évaluer les rapports de stage/écrit réflexifs demandé dans le cadre des stages obligatoires par les formateurs qui enseignent dans l'UE stage afin de contribuer à une plus grande internationalisation de la composante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Non-réalisé puisqu'aucun étudiant n'est parti à l'étranger dans le cadre d'un stage obligatoire <p>Bilan :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Malgré l'investissement de l'équipe, année décevante en termes de chiffres en raison de la pandémie. Beaucoup de nos actions (pourtant planifiées, préparées en partenariat avec nos partenaires, présentées aux étudiants qui sont passés par un processus de sélection) ont dû être annulées. Cette situation est à notre grand regret, car tout le travail en amont a été réalisé sans pouvoir le concrétiser. Par contre, sur le plan de la communication nous évoluons dans un sens favorable. 			
Perspectives 2021-2022 :			
<ul style="list-style-type: none"> ● Avec la nouvelle maquette MEEF 1^e degré, ouverture de 2 options à visée internationale qui contribueront au développement de connaissances et compétences professionnelles nécessaires en contexte multilingue et multiculturelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ Option CAPEFÉ ○ Option prise en compte de la diversité linguistique et culturelle ● Inclusion de toutes les notes du CLES (oraux plus écrits) dans l'évaluation de l'UE LVE en L3. 			

<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec l'amical des étudiants (le GAFE) à concrétiser pour le tutorat des étudiants étranger en mobilité entrante. • Encourager la mobilité hybride ou entièrement en ligne (réflexion en cours au sein de l'Association Comenius). • Reconnaître les éventuels ECTS attribués aux participants des semaines internationales Comenius dans le diplôme. • Faire lire et évaluer les rapports de stage/écrit réflexifs demandés dans le cadre des stages obligatoires par les formateurs qui enseignent dans l'UE stage afin de contribuer à une plus grande internationalisation de la composante. • Continuer la campagne d'information afin d'encourager les étudiants à effectuer une mobilité internationale : <ul style="list-style-type: none"> - Informations pour sensibiliser lors des Portes Ouvertes/Journées Universitaires (futurs L1) - Informations lors des réunions de rentrée (surtout en L1, mais pas uniquement) sur les possibilités de mobilité internationale - Sensibilisation aux enjeux d'une mobilité internationale par les professeurs de langue en début de semestre - Journée Relations Internationales de l'Unistra (octobre 2021) - Poursuivre l'enregistrement de vidéos ma mobilité en 180' à la Fabrique - Mettre en valeur ces enregistrements et poursuivre la réorganisation des pages web consacrées aux RI 		
Eléments d'évaluation :		
INFORMATIONS	Valeurs en 2019/20	Valeurs en 2020/21
Nombre d'étudiants sortants Erasmus+ études	4 (L2 ->Alicante, Freiburg, Uppsala)	4 (2 L2/2 L3 ->Karlsruhe, Oulu, Umeå) <i>+4 mobilités annulées par les étudiants en raison de la situation sanitaire</i>
Nombre d'étudiants sortants études (hors Erasmus)	1 (L2 UQAM)	1 mobilité (UdM) annulée par le partenaire en raison de la situation sanitaire
Effectif d'étudiants en M1 MEEF 1° degré et Master Sciences de l'éducation effectuant un stage professionnel à l'étranger Nombre de jours effectués en classe : M1 MEEF EE-PIMS DUECODEV= DU Études de la coopération et du développement	49 Berlin 6 étu bilingues - 12 jours Berlin 4 étu - 5 jours Bonn 7 étu - 12 jours Hambourg 1étu - 16jours Finlande 1 étu - 16jours Moscou 10 étu - 16jours Vienne 10 étu - 12jours Zurich 10 étu - 5jours Total = 450 jours (Sénégal) 1 étu. 13 étu. (Cambodge, Colombie, Grèce, Inde, Irlande, Lituanie, Maroc, Mexique, Philippines)	6 Zurich 6 étu- 5 jours Total= 30 jours <i>+5 stages annulés : Berlin, Bonn, Moscou, Vienne, Zurich, une quarantaine de places, soit 400 jours de stage)</i> <i>Aucun</i>
Etudiants en semaine internationale « Association Comenius »	Plusieurs annulations en raison de la situation sanitaire	4 (Barcelone, Lausanne, Stavanger- toutes à distance) <i>+3 annulées par les étudiants</i>
Nombre TOTAL d'étudiants sortants (Stage+études)	68 (63+5)	14 (10+4)
Etudiants entrants Erasmus+	10 (Cordoue x2, Boğaziçi, Hambourg, Gênes, Graz, Louvain-la-Neuve, Münster, Mechelen, Uppsala)	4 (Boğaziçi, Hambourg, Haute Ecole Léonard de Vinci-Louvain-la-Neuve) <i>+3 annulées par les étudiants</i>
Etudiants entrants hors Erasmus pour études (Japon, Chine)	0	0
Etudiants entrants hors Erasmus pour stage (UBC, Vancouver)	Annulé en raison de la situation sanitaire	0
Nombre TOTAL d'étudiants entrants (Stage+études)	10 (1+9)	4 (tous en études)

3.2. Mobilités des personnels : Internationaliser la formation et favoriser les départs en mobilité

Objectif(s) :	Internationaliser la formation et favoriser les départs en mobilité			
Responsable(s) :	Andrea Young			
Commission de référence :	Commission Relations internationales et politique linguistique			
Type d'action :	<input type="checkbox"/> Action existante	<input checked="" type="checkbox"/> Action existante à faire évoluer	<input type="checkbox"/> Action nouvelle	
Description de l'action et éléments de bilan 2020-2021 :				
<ul style="list-style-type: none"> Aucune mobilité possible cette année universitaire à ce jour en raison de la situation sanitaire. Des sollicitations pour faire des interventions en ligne, mais impossible de répondre positivement à toutes, faute de temps Toutes les manifestations du projet européen LoCALL (Local Linguistic Landscapes for global language education in the school context) ont dû se dérouler en ligne, y compris la semaine de formation organisée par l'équipe de l'INSPÉ de Strasbourg (31/05-4/06/21). Les interventions des collègues en ligne ont été appréciées, mais ne remplacent pas la mobilité réelle 				
Perspectives 2021-2022 :				
<p>Dans l'optique d'ouvrir nos étudiants à l'international et de les encourager à effectuer une mobilité à l'étranger, nous continuerons à privilégier l'accueil d'enseignants et d'enseignant-chercheurs qui peuvent apporter une dimension internationale à nos formations et si possible avec qui un partenariat de recherche est possible.</p> <ul style="list-style-type: none"> Informer nos personnels (réunion de rentrée, journée des relations internationales en octobre 2020, s'approcher d'individus identifiés pour certaines actions/mobilités ciblées) des possibilités de mobilités internationales (Erasmus+ mobilités enseignantes/de formation ; semaines internationales dans le cadre de l'Association Comenius). Continuer à encourager nos personnels (enseignants et BIATS) à effectuer une première mobilité internationale plus encadrée (ex. semaines internationales organisées par les membres de l'Association Comenius). Recenser (demandes d'autorisation d'absence- informations à transmettre au service des RI) les personnes qui effectuent une mission de formation à l'étranger (ex. AEF) et leur demander de faire état de leurs expertise et expériences. 				
Éléments d'évaluation :				
	2019-20		2020-21	
	Nombre de personnes	Nombre d'heures d'enseignement dispensé	Nombre de personnes	Nombre d'heures d'enseignement dispensé
Mobilités enseignantes / enseignant-chercheurs entrantes Erasmus+	2	8	<i>annulées</i>	
Professeurs invités de l'étranger	0	-	<i>1 prévue mais annulée,</i> 2 collègues sont intervenus en ligne	6+2 conférences en ligne
Erasmus+ enseignants sortants	3	8	1 prévu été 2021	
Erasmus+ BIATSS sortants (formation)	0	-	0	-
Professeurs de l'INSPÉ invités à l'étranger	3	-	Plusieurs interventions en ligne chez des partenaires	8

3.3. Développer les accords internationaux : Internationaliser la formation

Objectif(s) :	Internationaliser la formation : Développer les accords internationaux	
Responsable(s) :	Andrea Young	
Commission de référence :	Commission Relations internationales et politique linguistique	
Type d'action :	<input type="checkbox"/> Action existante	<input checked="" type="checkbox"/> Action existante à faire évoluer
Référence au projet stratégique du COM :	L'International Maintenir et développer une offre de mobilité européenne et extra-européenne à travers des accords bilatéraux pour la formation et d'autres accords-cadres pour des coopérations scientifiques	
Description de l'action et éléments de bilan 2020-2021 :		
<ul style="list-style-type: none"> Nous proposons une offre variée de contextes d'étude à nos étudiants, notamment vers des pays germanophones (9 accords avec des institutions en Allemagne et 5 avec des partenaires autrichiens), correspondant à un besoin de développer les compétences linguistiques en langue allemande pour les étudiants se destinant à l'enseignement du 1^e degré en Alsace. Plusieurs universités européennes nous ont contacté au courant de 2020-2021 afin d'établir des accords Erasmus+. Nous privilégions les partenaires des partenaires de l'Association Comenius dont nous sommes membre et qui sont spécialisés en éducation. L'Université de la Colombie Britannique (UBC) à Vancouver nous demande de trouver des stages pour leurs étudiants depuis de nombreuses années. La Licence en Sciences de l'éducation présente une possibilité de mobilité pour un semestre voire une année entière. Un accord bilatéral doit être négocié afin de fixer un cadre de réciprocité et de faire profiter nos étudiants d'une mobilité d'étude dans cette université prestigieuse. NB : Offre intéressante dans le domaine de l'enseignement bilingue. En raison de la pandémie et ses effets sur nos activités, tous les accords Erasmus+ arrivant à leur terme en 2021 ont été automatiquement prolongés pour l'année 2021/22 et leur renouvellement se fera en 2021/22 pour la période 2022/2027. Nos nouveaux accords Erasmus+ établis en 2020-2021 : <ul style="list-style-type: none"> VIVES University of Applied Sciences, Kortrijk-Roeselare-Torhout/ VIVES University of Applied Sciences, Brugge-Oostende, Belgique Santarém Polytechnic Institute, Portugal 		
Perspectives 2021-2022 :		
<ul style="list-style-type: none"> Il s'agit dès à présent de faire vivre ces accords nombreux en encourageant étudiants et personnels à effectuer une mobilité. Les accords inactifs avec des institutions qui n'offrent pas des cours en lien avec l'éducation pour nos étudiants, ainsi que des accords avec des institutions qui nous envoient régulièrement des étudiants qui ne maîtrisent insuffisamment le français et/ou s'investissent pas dans leurs études en France ne seront pas renouvelés. Les nouveaux accords - en nombre limité - à négocier en priorité en 2021-22 : <ul style="list-style-type: none"> Un accord bilatéral avec l'Université de la Colombie Britannique (UBC). Un accord Erasmus+ avec UC SYD University College South Denmark (membre de l'Association Comenius qui propose un programme Erasmus+ en éducation) 		
Indicateurs	Valeurs en 2019-20	Valeurs en 2020-21
Nombre d'accords internationaux propres à l'INSPÉ	Nombre total d'accord bilatéraux : 38 Dont 4 nouveaux accords Erasmus+ établis en 2019-20 : <ul style="list-style-type: none"> L'Université de Murcie, Espagne L'Université de Münster, Allemagne L'Université Johann Wolfgang Goethe de Francfort, Allemagne La PH de Freiburg, Allemagne 	Nombre total d'accord bilatéraux : 38 Dont 2 nouveaux accords Erasmus+ établis en 2020-2021 <ul style="list-style-type: none"> VIVES University of Applied Sciences, Kortrijk-Roeselare-Torhout/ VIVES University of Applied Sciences, Brugge-Oostende, Belgique Santarém Polytechnic Institute, Portugal

4. Faire évoluer les ressources humaines

4.1. Consolider les ressources humaines et les adapter aux besoins évolutifs de la composante

Objectif général :	Consolider les ressources humaines et les adapter aux besoins évolutifs de la composante		
Responsable(s) :	Philippe CLERMONT, Bertrand BULTINGAIRE		
Commission de référence :	Commission Personnels et moyens		
Type d'action :	<input type="checkbox"/> Action existante	<input checked="" type="checkbox"/> Action existante à faire évoluer	<input type="checkbox"/> Action nouvelle
Référence au projet stratégique du COM :	Les moyens (page 12)		
Éléments de diagnostic :			
<ol style="list-style-type: none"> Entre 2009 et 2013 l'IUFM a contribué à la politique d'emplois de l'Unistra en restituant 86 postes (40 enseignants et enseignants chercheurs et 46 BIATSS). Au dialogue de gestion 2020, l'INSPÉ a proposé la restitution de 5 numéros de postes non utilisables par la composante (supports de postes sans masse salariale adossée pour l'INSPÉ et de fait déjà mutualisés par l'université). Il convient de rééquilibrer les moyens disponibles en renforçant le nombre de professeurs des universités, en maintenant les compétences nécessaires à l'offre de formation, en rationalisant et organisant de manière optimale les services administratifs et techniques. Certains besoins ont été pris en compte pour l'assistance à la recherche et pour l'innovation et ingénierie pédagogique. Il est à considérer aussi les besoins engendrés par la nouvelle réforme des MEEF à l'horizon de 2021 aussi bien pour l'encadrement pédagogique que pour l'appui administratif La crise sanitaire a généré des pratiques différentes (hybridation des formations et télétravail) qu'il faut prendre en compte et accompagner mais a aussi exacerbé certains risques psycho sociaux pour lesquels des actions devront être menées. 			
Description de l'action :			
<ol style="list-style-type: none"> Objectif 1 : Accroître le nombre de professeurs des universités pour augmenter la capacité d'encadrement doctoral et davantage adosser la formation des enseignants à la recherche Objectif 2 : (<i>Enseignants et Biatss</i>) Maintenir les compétences nécessaires à l'ensemble de l'offre de formation (remplacement des départs, pourvoi progressif des postes non arbitrés) Objectif 3 : (<i>Biatss uniquement</i>) Tendre vers une meilleure utilisation des moyens RH en gestion administrative et technique, renforcer l'encadrement intermédiaire Objectif 4 : (<i>objectif ajouté dans la cadre du dialogue de gestion 2020</i>) Développer un meilleur accompagnement des personnels dans un contexte de changements permanents et pour prévenir les risques psycho-sociaux. 			
Bilan 20-2021 :			
<p><u>L'atteinte de l'objectif 1</u> a été engagée par la nomination d'un PU supplémentaire par « rehaussement » (et de fait la diminution d'un poste de MCF). Cependant, la proportion des PU au regard du nombre des MCF est encore éloignée du rapport 1/3 – 2/3 idéalement visé. Actuellement, sur 41 E-C se trouvent 10 PU / 31 MCF (2 ATER compris), ce ratio gagnerait à être amélioré par l'obtention de 3 à 4 postes de PU.</p> <p>L'objectif 2 : Concernant les Biatss, les recrutements et renouvellements des contractuels ont permis le maintien des activités sur les supports vacants, notamment sur le site de Colmar pour les opérations de scolarité, celles liées à la maintenance du site dès cette année et à l'accueil pour la rentrée universitaire 2021. Concernant les enseignants (ENS) et enseignants-chercheurs (E-C), le maintien global du potentiel a été obtenu soit par des recrutements pérennes soit par des recrutements provisoires, notamment pour deux ATER sur supports d'E-C vacants. L'accompagnement de la réforme des MEEF a pu se réaliser, en particulier par la transformation de deux postes d'ENS en 4 supports de postes en temps partagés (2 second degré, 2 premier degré). L'un de ces supports reste vacant, le recrutement ayant été infructueux. L'équipe pédagogique du master MEEF « Encadrement éducatif », fragilisée par des départs à la retraite, a pu être renforcée. Deux emplois de statut second degré restent non remplacés sinon par des CEV et des heures complémentaires (personnes titulaires en congé pour de longue maladie ou maladie professionnelle).</p> <p>L'objectif 3 (Biatss uniquement) a été atteint avec les recrutements opérés pour renforcer l'encadrement intermédiaire des deux principaux pôles (moyens et pédagogique, recrutement d'adjoints aux cheffes des services concernés).</p> <p>L'objectif 4 a été difficile à atteindre du fait de la crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020 ; le séminaire annuel et la journée réservée aux Biatss habituellement programmée en janvier n'ont pu avoir lieu. Nous avons pu cependant reprendre la démarche engagée avec la psychologue du travail autour de la définition des risques psycho-sociaux. Une enquête complémentaire a pu être menée et des groupes de travail ont travaillé dès fin mai 2021 pour proposer un plan d'action afin de prévenir les risques avérés.</p>			

Perspectives 2021-2022 :

Enseignants et enseignants- chercheurs (E.-C.) : Afin d'avancer davantage vers **l'objectif 1**, il y a lieu d'envisager le « rehaussement » de plusieurs postes de MCF HDR, y compris dans le nouveau cadre posé par la récente LPPR (loi de programmation pour la recherche : « repyramidage » des postes). 8 collègues MCF HDR, dont 5 déjà à la hors classe sont potentiellement concernés. La priorité pourrait être données aux sections CNU suivantes : 18^e, 71^e, 7^e-10^e.

Objectif 2 : le maintien du potentiel est plus que jamais nécessaire dans le contexte de l'actuelle réforme des MEEF, et le maintien du potentiel d'encadrement doctoral s'avère indispensable en 70^e section (2 départs de PU sur les 4 postes centrés en 70^e) ; les (le ?) support(s) de poste(s) en temps partagés disponibles doivent pouvoir venir achever l'accompagnement de la mise en œuvre de la nouvelle offre en MEEF. A des fins de stabilisation des équipes pédagogiques, il conviendrait par ailleurs de limiter à une seule année le remplacement provisoire d'un titulaire E-C par un ATER (2 postes de MCF ont ainsi été occupés par un ATER respectivement 4 et 3 ans).

Objectif 3 (BIATSS) : il convient de stabiliser les fonctions primordiales, notamment du fait de départs en retraite annoncés. Pour l'encadrement des principaux pôles, la pérennisation des supports (ouverture de concours ASI et renouvellement contrat TECH) est nécessaire. Pour le site de Colmar, l'accueil et l'entretien des locaux sont des fonctions à maintenir, du fait de l'éloignement et de la difficulté à utiliser, même ponctuellement, les prestataires extérieurs pour le nettoyage des locaux. Pour la scolarité, les formations dans les cursus des Sciences de l'éducation sont à encadrer particulièrement pour consolider le rapprochement encore récent avec cette discipline (remplacement cheffe de bureau scolarité dès le 1^{er} septembre 2021, renouvellement contrat en 2022) Le maintien de l'équipe colmarienne de scolarité est également primordiale pour absorber notamment le déplacement des formations du site de Sélestat (support scolarité de Sélestat à affecter sur le site de Colmar dès la rentrée 2021)

BIATSS, ENS. et E-C. : la réalisation de **l'objectif 4** : se focalisera sur les ajustements du plan de prévention des risques psycho-sociaux mis en œuvre à partir de septembre 2021. Voir les principaux volets de ce plan en page 33.

Objectif 4 : (objectif introduit lors du dialogue de gestion pour 2020) Développer un meilleur accompagnement des personnels dans un contexte de changements permanents.

- Reconduction des actions : séminaires des personnels, mise en place du plan de prévention des RPS (inscription dans le document unique)
- Il conviendra également d'apporter une attention toute particulière à l'accompagnement des personnels du site de Sélestat lors du changement de gestionnaire(de l'INSPE à l'IUT Louis Pasteur) au 1^{er} janvier 2022

Éléments d'évaluation :

	Valeurs 2018-19	Valeurs 2019-20	Valeurs 2020-21	Valeurs 2021-22
7. Taux de couverture des supports INSPÉ vacants	NC	NC		
8. Nombre de PU (valeur initiale : 9 PU pour 31 MCF)	9 PU	9 PU	10 PU	
9. Renforcement des pôles de services	ASI pôle recherche	ASI pôle ingénierie pédagogique	Adjointes cheffes des pôles moyens (TECH) et pédagogie (ASI)	
10. Maintien des actions d'accompagnement au changement et des préventions des risques psycho-socio Oui/non	Oui	Non (crise sanitaire)	Oui, en partie	

5. Finances

5.1. Consolider les moyens financiers

Objectif(s) :	Consolider les moyens financiers.			
Responsable(s) :	Philippe Clermont, Bertrand Bultingaire			
Commission de référence :	Commission Personnels et moyens			
Type d'action :	<input type="checkbox"/> Action existante	<input checked="" type="checkbox"/> Action existante à faire évoluer	<input type="checkbox"/> Action nouvelle	
Objectifs de l'action, issus du diagnostic initial (2018) :				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Revoir les effectifs pris en compte par la critérisation de la dotation : révision en tenant compte des fonctionnaires stagiaires inscrits en DU « DGESIP » (importance de leur affichage et enjeu financier non négligeable) 2. Anticiper le risque financier d'un désengagement possible du CD67 (versement de 242 000 € en 2017 ; subvention attendue de 206 000 € pour 2018, soit 21% des recettes attendues). L'université doit anticiper ce risque pour maintenir le niveau de service 3. Mieux maîtriser les dépenses de personnel de la composante (54% du budget en 2018), notamment par une réorganisation progressive de certains services et par le transfert des charges « Sauvadet » au central, si possible 4. Développer les ressources propres (et augmenter l'utilisation des sites) : augmentation souhaitée des mises à disposition de locaux à des organismes de formation (Colmar et Sélestat) 5. (Adaptation objectif 2020) : assurer le transfert de gestion du site de Sélestat 6. (Nouvel objectif 2020) : programmer un PPI pour les équipements à acquérir dans le cadre de l'ouverture de la deuxième tranche CPER Meinau 7. (Nouvel objectif) contrôler l'exécution budgétaire en lien avec le PPI et les projets des sites. 				
Description de l'action et éléments de bilan 2020-2021 :				
<p>Pour reprendre les objectifs fixés en 2018 les éléments suivants sont à indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La dotation a été revue selon la critérisation souhaitée est maintenant stabilisée ; ▪ La subvention du CD67 est reconduite à même hauteur chaque année. Il faut rester néanmoins vigilant quant à un désengagement brutal. ▪ Maintien du pourcentage des heures complémentaires à prendre en charge sur budget de la composante et stabilisation du « référentiel enseignant ». ▪ Stabilisation des ressources propres sur les principaux sites (Strasbourg, Colmar) 				
Perspectives 2020-2021 :				
<p>Pour les objectifs fixés à partir de 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec l'évolution des formations INSPÉ et la création de groupes par l'IUT Louis Pasteur sur le site de Sélestat, il conviendra pour l'année 2021 d'assurer la faisabilité budgétaire et opérationnelle des projets de maintenance ou de rénovation programmés par l'INSPÉ. Un bilan sera établi pour faciliter le transfert des charges à l'IUT au 1er janvier 2022. - (Action nouvelle ajoutée en 2020) Accompagnement des opérations du CPER (Colmar, Strasbourg- Meinau) : partant du constat que les financements prévus au CPER ne comprennent pas les premiers équipements, il a été demandé à l'université de provisionner les montants volontairement non dépensés annuellement ; 40 000 chaque année ont pu faire l'objet de ce provisionnement pour les années 2019 et 2020. Pour 2021 une estimation de 80 000€ est à ce jour établie pour alimenter ce PPI La finalisation des opérations concernant l'aménagement du premier étage de l'aile Joffre ayant pu être possible sur ressources propres en 2020 et 2021, il est demandé un fléchage de ces montant pour le premier équipement lié aux opérations d'extension de la Meinau (fin 2023 ou début 2024). 				
Éléments d'évaluation :				
	2018	2019	2020	2021
1- Évolution du budget en chiffre	963 110€	1 058 240€	1 061 939 €	1 249 928 €
2- Nombre d'actes (BC, Missions, factures, recettes)	6235	En cours		
3- Sommes engagées dans le PPI (nouvel objectif 5)		40 000€	40 000€	80 000€ (estimation)

6. Patrimoine : Accroître l'occupation des sites de Sélestat et Colmar

6.1.1. Abonnir les environnements de travail (p. 11 du COM)

Objectif(s) :	Abonnir les environnements de travail			
Responsable(s) :	Bertrand Bultingaire			
Commission de référence :	Commissions de sites			
Type d'action :	<input type="checkbox"/> Action existante <input checked="" type="checkbox"/> Action existante à faire évoluer : adapter l'occupation des sites de Sélestat et Colmar (changement de gestion site de Sélestat, aménagement des espaces pour le site de Colmar) <input type="checkbox"/> Action nouvelle			
Éléments de diagnostic (2018- 2021) :				
<p>Les sites de Sélestat et Colmar présentent des bâtiments de vastes superficies prévues initialement pour un usage plus intensif qu'actuellement, comprenant historiquement des locaux d'internat et des écoles annexes (supprimés depuis plusieurs années : années 1980 pour les internats, années 1990 pour les écoles annexes). Progressivement adaptées aux évolutions de la formation des enseignants, les surfaces utilisables de ces deux sites sont devenues cependant peu à peu surdimensionnées par rapport aux besoins et aux modes d'organisation de la formation actuelle, notamment depuis la « mastérisation » des formations en 2010. Il y a donc lieu poursuivre la réflexion concernant l'utilisation de ce patrimoine public.</p>				
Description de l'action et éléments de bilan 2020-2021 :				
<p>1. Site de Sélestat : l'objectif d'augmentation de l'occupation était déjà en cours de réalisation à Sélestat (à partir de 2018), avec un partenariat renforcé avec la Ville (square devenu parc public) et la communauté de communes (installation d'un accueil périscolaire quotidien). Évolution décisive : le Vice-président chargé du patrimoine a confirmé sur site le 5 septembre 2019 la volonté de conserver la vocation universitaire de ces locaux et de construire avec d'autres composantes une nouvelle offre. Ainsi, l'IUT Louis Pasteur accueille, depuis septembre 2020, 60 étudiants supplémentaires environ en première année de DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) sur ce campus. L'accroissement devrait se confirmer : 120 la deuxième année et 150 environ la troisième année. La création d'un département complet d'IUT pourrait être envisagée par la suite. Une réflexion a été engagée avec la gouvernance de l'université (VP et DGS) pour une reprise de la gestion de ce site par l'IUT à compter de janvier 2022.</p> <p>En effet, la formation à l'inclusion scolaire opérée sur le site de Sélestat (prise en compte par les enseignants des élèves à besoins éducatifs particuliers) a été progressivement et de façon significative transférée de la formation continue à la formation initiale (nouvelles maquettes MEEF à la rentrée 2021, cf. arrêté du 25/11/2020 fixant le cahier des charges de la formation des enseignants). Les enseignements de ce champ seront pour l'essentiel assurés à Strasbourg et Colmar à la rentrée 2021, de façon ponctuelle sur Sélestat, au titre de la formation continue non plus pilotée par l'INSPÉ mais par le Rectorat. Les enseignements étant déplacés sur d'autres sites, l'INSPÉ estime à 1 ETP la charge à redistribuer pour la composante (essentiellement activités liées à la scolarité).</p> <p>2. Site de Colmar : l'objectif d'augmentation de l'occupation était déjà engagé depuis 2018 avec le conventionnement opéré avec plusieurs organismes de formation agréés par la Région Grand Est. L'ouverture d'une nouvelle bibliothèque et d'espaces de formation dédiés au bilinguisme permettront de renforcer l'attractivité du site. Des travaux complémentaires ont été réalisés, en plus de ceux réalisés dans le cadre du CPER (bibliothèque), pour permettre ces perspectives.</p>				
Perspectives 2020-2021, actualisation de l'objectif :				
1. (Action ajoutée pour 2020-2021) Accompagner le transfert de gestion de l'INSPÉ vers l'IUT avec la prise en compte des problématiques techniques et un accompagnement adapté des personnels permettant à chaque entité de préserver leurs prérogatives.				
Éléments d'évaluation :				
	Valeurs en 2018-19	Valeurs en 2019-20	Valeurs 2020-21*	Valeurs 2021-22
1. Volume horaire d'occupation du site de Colmar	NC	9493 h	2169 h	
2. Volume horaire d'occupation du site de Sélestat	13857 h	14423,5 h	11704 h	
3. Volume horaire d'occupation du site de Colmar par les activités liées de l'INSPÉ	NC	8981 h soit 82,8%	2169 h	

			Soit 100%	
4. Volume horaire d'occupation du site de Sélestat par les activités liées à l'INSPÉ	1631,5 h soit 11,8%	1450,5 h soit 10,1%	701 h Soit 6%	0 h

7. Responsabilité environnementale : Accompagner les actions de développement durable

7.1.1. Abonnir les environnements de travail

Objectif(s) :	Abonnir les environnements de travail		
Responsable(s) :	Bertrand Bultingaire		
Commission de référence :	Commissions de sites		
Type d'action :	<input type="checkbox"/> Action existante <input checked="" type="checkbox"/> Action existante à faire évoluer : Développer des événements et des outils visant à sensibiliser au développement durable <input type="checkbox"/> Action nouvelle		
Éléments de diagnostic et objectif de l'action :			
<p>Une véritable démarche écoresponsable a débuté et doit continuer à être entreprise au niveau de l'INSPÉ, institut supérieur se voulant citoyen et s'inscrivant ainsi dans l'un des objectifs de l'université concernant la responsabilité environnementale. Accompagner l'organisation de manifestations ou d'événements visant à sensibiliser au développement durable et à la responsabilité environnementale.</p>			
Description de l'action et éléments de bilan 2020-2021 :			
<p>Début 2020 la chargée de communication de l'INSPÉ a été nommée référente dans ce domaine. Elle a rejoint le groupe de travail constitué par la DPI et peut travailler en adéquation avec les projets portés par l'université et ceux proposés par la composante.</p> <ol style="list-style-type: none"> Accompagner la prise en compte d'éco-gestes, en concertation avec les commissions de sites internes et la mission « développement durable » de la DPI. Une liste a été élaborée, une incitation sera à proposer en communiquant cette liste et en mettant en avant durant une période ciblée un éco-geste précis. Participer plus activement aux dispositifs de sensibilisation, comme les éco-challenges organisés par l'université notamment (easy to change, participation 2021) et le fleurissement des sites (Colmar dans un premier temps, projet d'aménagement pour 2023 à la Meinau dans le cadre du CPER). Répertorier les événements liés à ces thématiques ; organiser la communication autour ces manifestations y compris dans le cadre des commissions ; faciliter la prise en charge des frais (enveloppes dédiées chaque année pour continuer des achats responsables et pour des projets spécifiques (gobelets en carton pour les distributeurs automatiques, café bio) ; renouvellement en 2020 des véhicules de services (voiture électrique pour Colmar, hybride pour Strasbourg) ; Dans le cadre du Schéma Directeur DRS site, projet consistant à installer des nichoirs à chauve-souris dans les combles de certains bâtiments universitaires (Strasbourg Neuhof et Colmar pour l'INSPÉ). Le tri sélectif, l'achat de produits d'entretien bio, le passage en éclairage led sont des actions déjà amorcées depuis quelques années. 			
Éléments d'évaluation :			
	Valeurs en 2018-19	Valeurs en 2019-20	Valeurs en 2020-21
1. Mise en place de la charte : oui/non et contenu	non	non	Non
2. Nombre d'actions mises en place en faveur du développement durable (voir description plus haut)	3	6	3

8. Communication : Mise en place du plan de communication

8.1.1. Améliorer la visibilité des réalisations et des actions

Objectif(s) :	Améliorer la visibilité des réalisations et des actions
Responsable(s) :	/
Commission de référence :	Commission Innovation et qualité des formations
Éléments de diagnostic initial (2018) :	
Communication à l'externe peu performante (site nécessitant d'être repensé, compétences spécifiques de la composante peu connues)/Communication à l'interne peu efficace par manque d'un plan d'actions.	
Type d'action :	<input checked="" type="checkbox"/> Actions existantes : communication sur le site institutionnel, communication visuelle à l'interne (écran plasma dans le hall), communication sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook), publication de l'offre de formation sur support vidéo. <input checked="" type="checkbox"/> Actions existantes à faire évoluer : création de collections vidéos valorisant les actions de recherche et pédagogiques (la crise sanitaire ayant interrompu l'utilisation des studios, cette action est à relancer en 2021-22. Intégration des étudiants dans la communication par le biais du studio audio : à redynamiser au retour des étudiants en présence à l'INSPÉ. Refonte des visuels utilisés en communication : à poursuivre <input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle : création d'une collection de podcasts traitant de questions d'éducation, en complément des collections vidéo « Tête chercheuse » et « C'est la classe »
Bilan 2020-21 :	<p>5-1 Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du plan de communication mis en place en 2019-20 - Optimisation de la veille opérée par la Fabrique, notamment par la publication des résultats obtenus sur les espaces Ernest dédiés. - Développement de la communication à l'externe, notamment sur l'offre de formation : Réalisation et publication de l'offre de formation de l'INSPÉ sur support vidéo (6 capsules vidéos publiées sur Pod Unistra et sur la chaîne Youtube de la Fabrique de l'INSPÉ, créée en 2020). - Développement de la communication à l'externe (compétences spécifiques de la composante mises au service de la communauté Unistra) : participation de l'INSPÉ via les activités de la Fabrique à plusieurs projets innovants de l'Unistra : Membre du comité de pilotage du projet DÉPHY (développer des pédagogies hybrides et durables)/Membre du comité de pilotage du projet EAD et participation active à plusieurs groupes de travail du projet/ Mission d'accompagnement des composantes de l'Unistra dans la réflexion d'espaces d'apprentissage (Mise en place d'une nouvelle pharmacie expérimentale à la Faculté de pharmacie/Salles de formation du Studium). <p>5-2 Labellisation Marianne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un avis favorable a été transmis à l'AFNOR par Hélène Decorbez, auditrice, en vue d'une labellisation Marianne de l'INSPÉ (Meinau). <p>5-3 Site internet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour régulière du Site INSPÉ refait en 2019-20 - Mise à jour régulière du Site de La Fabrique construit en 2019-20 - Démarrage des travaux de construction d'un site pour le Carel - Développement de la communication interne sur le nouvel environnement numérique et social de l'Unistra « ERNEST » : 2 espaces supplémentaires créés en 2020-21. - Publication trimestrielle d'une lettre d'information
Perspectives 2021-22 :	<p>5- Améliorer la visibilité des réalisations et actions</p> <p>5-1 Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite et développement du plan de communication - Mise à jour de la communication sur l'offre de formation sur support vidéo - Analyse et poursuite d'une campagne presse

	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de l'implication des étudiants dans la communication par le biais du studio audio - Poursuite de la mise en place de la nouvelle signalétique <p>5-2 Labellisation Marianne Un audit intermédiaire aura lieu 18 mois après la labellisation.</p> <p>5-3 Site internet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en ligne du site du Carel (Centre d'autoformation et de ressources en langues) 		
Éléments d'évaluation :			
	Valeurs en 19/20	Valeurs en 20/21	Valeurs en 21/22
5.1 Mise en place du plan de communication : oui/non	Oui	Oui	
Actualisation des actions du plan de communication : oui/non	Oui	Oui	
Nombre de vidéos de valorisation des actions de recherche pédagogiques	5 (Pédagogie) 6 (Recherche)	7 (Recherche)	
Nombre de vidéos présentant l'offre de formation	1	6	
Analyse des retombées de la campagne de presse	En cours	En cours	
Nombre d'actions de communication impliquant des étudiants	1	0	
5.2 Labellisation obtenue : oui/non , caractéristiques	En cours	Oui	
5.3 Refonte des sites web : INSPÉ / Fabrique/ Carel: oui / non	Oui (sites INSPÉ et Fabrique) En cours (site Carel)	Site carel : démarrage	
Nombre d'espaces dédiés créés dans Ernest	7	9	

B. Demandes de publications de postes sur supports prévus vacants - Rentrée 2022 : E-C et enseignants

Cause vacance du poste	Nature du poste ; profil abrégé
Emmanuel TRIBY – retraite	PU 2681 70 ^e section (1 ^{er} septembre 2022) ➤ <i>Publication idem art. 46-1° - Profil : « Adultes en formation et développement professionnel »</i>
Louis DURRIVE – retraite	PU 2687 70 ^e section ➤ <i>Publication idem art. 46-3°- Profil « Transformation des acteurs et des institutions »</i>
« Rehaussement » MCF HDR Hors classe > PU	PU : support et profil des intéressé.e.s ; 3 à 4 PU progressivement 5 personnes concernées : un classement sera proposé par une commission composée de PU élus dans les différentes instances de l'INSPÉ
ATER – (Richard CABASSUT, 26 ^e – retraite)	MCF 2579 Mathématiques - 26 ^e section ➤ <i>Publication idem art. 26-1° - Profil « Didactique des mathématiques »</i>
ATER – (retraite de Nicole Desgranges, 18 ^e section)	ATER 2676 Psychologie - 16 ^e section ➤ <i>Publication MCF 16^esection - art. 26-1° - Profil « Psychologie de l'adolescent au service des apprentissages »</i>
Jean-Jacques MULLER – retraite (R21 : occupé à titre provisoire)	PRAG-PRCE 2633 Mathématiques (temps plein – Colmar – besoins MEEF 1 ^{er} degré) ➤ <i>Publication idem</i>
Michel LAMBINET – retraite	PRCE 2638 Technologie (temps plein – Colmar) ➤ <i>Restitution</i>
Caroline AYLING – retraite (R21 : occupé à titre provisoire)	PRAG 2605 Allemand – (temps plein – Strasbourg – besoins MEEF 1 ^{er} degré et Licence) ➤ <i>Publication idem</i>
Recrutement infructueux en 2021	Temps partagé 2624 1^{er} degré (Colmar) ➤ <i>Publication idem – Profil « maîtrise de la langue et formation professionnelle générale »</i>
Jean-Luc DENNY – recruté MCF (R21 : occupé à titre provisoire)	CPE 2628 (Strasbourg) ➤ <i>Publication PRAG-PRCE en EPS « MEEF 1^{er} degré / 2nd degré » – (temps plein – Strasbourg – stabilisation suite au départ de Lisa Lefèvre)</i>
Muriel HANDRICH – retraite	PRCE 2645 SVT (Strasbourg) ➤ <i>Publication 2 Temps partagés 2nd degré : PRCE Documentation + PRAG-PRCE SVT</i>
Michèle ARCHAMBAULT – retraite	PRAG 2602 Lettres – Documentation (Strasbourg) ➤ <i>Publication par transformation en MCF 71^e section – art. 26-1°- Profil « Éducation aux médias et à l'information »</i>
Évelyne BEDOIN – retraite	MCF 2688 Langue et littérature française - 9 ^e section ➤ <i>Publication idem, art. 26-2° - Profil « Didactique de la littérature et littérature de jeunesse »</i>
Lisa Lefèvre – détachement (R21 : occupé à titre provisoire)	PRCE 2644 EPS (Strasbourg) ➤ <i>Paiement CEV ?</i>
Rappel postes vacants sans masse salariale	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ PU (ex DETU UHA) 2278 ➤ MCF (ex Faerber) 0316 ➤ PRAG (2284) ➤ Tps partagé (2311) 	?

C. Demandes d'ouvertures de postes : BIATSS

Emploi vacant	Titulaire actuel du poste	Nature de l'emploi actuel	Date et raison vacance du poste	Nature de l'emploi demandé	BAP	Emploi-type	Fonctions exercées	Demande rentrée universitaire 2022	Demande rentrée 2023
47387H	Danièle RICHARD	ATRF P1	31-août-22	ATRF	G	Opératrice logistique	Coordination équipe logistique et d'entretien (COLMAR)	Mobilité/Concours	
47386G	Huguette LITHARD	ATRF P2	31-août-21	ATRF	G	Opératrice logistique	Accueil central (Colmar)	CDD	Concours interne
41567G	Laurence HAMM	SAENES CE	01-nov-21	2245	SAENES	gestion scolarité	Responsable bureau pôle pédagogique (formations Sciences de l'éducation)	CDD	Concours interne
ATRF n° 3217C	Fernand ANCEL	CDD		ATRF	G	Opérateur logistique	Opérateur logistique / technique	Concours	
ASI n°19783	Jacques ESCHENLAUER	CDD		ASI	J	Assistant en gestion administratif - J3C44	Adjoint pôle pédagogique	Concours externe	
74798C	Maxime USCHMANN	CDD		TECH		Gestionnaire financier et comptable - J4E44	Adjoint finances pôle moyen	Renouvellement contrat	Renouvellement contrat
	Suppléance actuellement			ATRF	J	Adjoint-e en gestion administrative - J5X41	Scolarité site de Colmar	Transfert support Sélestat	

Contexte : suite à l'enquête conduite par le Service de santé au travail de notre université à l'automne 2019, à la présentation des conclusions de cette enquête en Assemblée générale des personnels (6 avril 2021) et au Conseil d'institut (14 avril 2021), suite également à l'enquête d'actualisation menée en interne ce printemps, le plan de prévention qui suit entend prendre en compte les facteurs de risques psychosociaux (RPS) importants et existants mis en évidence par les enquêtes. Sans méconnaître le fait qu'une part significative de ces risques n'a pu être générée que par des causes externes telles que les réformes successives visant la formation des enseignants, les conséquences de la crise sanitaire, l'accroissement objectif de la charge de travail pour certains personnels ou des changements concernant les modalités de travail pour d'autres... il s'agit néanmoins d'envisager les mesures de prévention réalisables à l'échelle de la composante.

Plan d'actions (en référence aux propositions faites par le Service de santé au travail) :

- Mettre en place une réflexion sur les horaires d'ouverture des services de scolarité et les conditions d'accueil du public (Pôle pédagogique), dans la continuité de la labellisation Marianne obtenue en avril 2021 pour le site de la Meinau.
- Mettre en place un atelier pérenne de réflexion et d'analyse des pratiques sur l'organisation du travail individuel et collectif (analyse et prise en compte des interruptions inévitables/à cadrer/à différer ; priorisation des tâches ; échelonnement des projets ; développement de l'autonomie dans la tâche à réaliser ; impact de la répartition des tâches en cas d'absence d'un agent...) – accompagnement demandé au Pôle de l'amélioration continue de l'Unistra.
- Si les tâches le permettent, saisir le télétravail comme opportunité particulièrement pertinente pour les personnels rencontrant des problèmes de concentration en bureau partagé et, plus largement, mener une réflexion sur la mise en place du télétravail dans la composante.
- Former les personnels ayant des responsabilités d'encadrement à la prévention des RPS et au management d'équipe - Cf. offre du bureau de la formation de l'Unistra.
- En cas de situation de violence au travail, enclencher les démarches d'enquête nécessaires à l'identification des différents niveaux de responsabilité : organisation du travail, problématique managériale, conflit interpersonnel, facteurs individuels... L'objectif étant de prendre une posture ferme et affichée de condamnation des actes violents.
- Mettre en place un groupe de parole pérenne concernant la gestion des émotions dans le cadre professionnel – accompagnement demandé au Service de santé au travail de l'Unistra.
- Si les conditions le permettent, favoriser l'organisation et la diversification de davantage de moments de convivialités entre les personnels de la composante.

Modalités de la mise en œuvre :

- La mise en œuvre des différentes actions sera progressive et leur pilotage sera assuré en réunion d'équipe de direction et des chef.fes de service.
- Annuellement, il sera rendu compte du déploiement de ce plan et des effets des actions, comme des ajustements opérés, devant la commission des « personnels et moyens » et le conseil d'institut.
- Une enquête auprès des personnels sera menée annuellement afin de suivre la perception et le vécu des RPS au sein de la composante.
- Ce plan sera mis en œuvre à partir de la rentrée 2021 et coordonné par le responsable des services administratifs de l'INSPÉ. Il participera du document unique d'évaluation des risques mis à jour annuellement.

E. Gestion prévisionnelle des emplois (départs prévisibles à la retraite)

Numéro national du poste	Grade	Localisation / Discipline	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Ouverture	Limite
BIATSS								
	<i>ATRF Cont. Mission perma.</i>	Strasbourg - PEDA					févr-18	févr-23
80192J	<i>IGE RF</i>	Strasbourg - IRDC					déc-18	déc-23
55729A	<i>ATRF</i>	Strasbourg - PEDA					janv-20	janv-25
50567P	<i>ATRF</i>	Site de Strasbourg					févr-21	févr-26
47387H	<i>ATRF</i>	Site de Colmar	Part				mars-21	mars-26
80116M	<i>AAE</i>	Strasbourg - MOYEN					janv-22	janv-27
22828N	<i>ADJENES</i>	Strasbourg - AFF. GENE		Part			avr-22	avr-27
	<i>TECH Cont. Mission perma.</i>	Strasbourg - PEDA	Part				août-22	août-27
	<i>TECH Cont. Mission perma.</i>	Site de Strasbourg		Part			mai-23	mai-28
80089K	<i>ATRF</i>	Site de Strasbourg					oct-23	oct-28
40500X	<i>ATRF</i>	Strasbourg - RI					avr-24	avr-29
20106E	<i>ATRF</i>	Site de Strasbourg					mai-24	mai-29
39406H	<i>IGE RF</i>	Strasbourg - Pilotage					mars-25	mars-30
43684H	<i>ATRF</i>	Site de Colmar					avr-25	avr-30
29900A	<i>SAENES 10</i>	Strasbourg - PEDA				Part	oct-25	oct-30
47393P	<i>ATRF</i>	Site de Strasbourg					nov-25	nov-30

ENSEIGNANTS								
(2263)	<i>MCF</i>	Sciences de l'éducation					mai-17	mai-22
(2373)	<i>MCF</i>	Langues et Littératures françaises	Part				mai-18	mai-23
(2291)	<i>PRCE</i>	TICE- Documentation	Part				avr-20	avr-25
(2356)	<i>PRCE</i>	SVT	Part				juin-21	juin-26
(2261)	<i>MCF</i>	Sciences de l'éducation					juil-21	juil-26
(2314)	<i>PRAG</i>	Arts			Part		août-21	août-26
(2265)	<i>MCF</i>	Sciences info. et Com.					nov-21	nov-26
(2266)	<i>MCF</i>	Sciences info. et Com.					avr-22	avr-27
(2319)	<i>PRAG</i>	EPS					mai-22	mai-27
(2357)	<i>PREC</i>	ASH					juin-22	juin-27
(16)	<i>MCF</i>	Sciences de l'éducation		Part			oct-22	oct-27
(2326)	<i>PRAG</i>	Philo					janv-23	janv-28
(2235)	<i>MCF</i>	Lettres					mai-23	mai-28
(1619)	<i>MCF</i>	Sciences de l'éducation					juin-23	juin-28
(2279)	<i>PU</i>	Mathématiques					oct-23	oct-28
(13089)	<i>PREC</i>	Didactique Lettres 1er deg		Part			avr-24	avr-29
(13104)	<i>PRCE</i>	SVT					juin-24	juin-29
(13102)	<i>PRCE</i>	Anglais					sept-25	sept-30
(13153)	<i>PU</i>	Anglais					oct-25	oct-30

Réponses à l'enquête avril 2021

OUI

Arrêt maladie

NON / NSP

Case blanche : pas de réponse

F. Estimation du volume d'heures complémentaires nécessaires à la mise en place de l'offre de formation de la composante pour l'année universitaire 2021-2022

Charge d'enseignement TOTALE - hors DU Sc. Educ et SFC (C)	36175
Potentiel net (service dû)(1)	32980
<i>Dont personnels en poste (yc ATER, ML)</i>	22656
<i>Dont Temps partagé</i>	4224
<i>Dont Temps partagé mis à disposition</i>	384
<i>Dont déchargés 2nd degré</i>	3380
<i>Dont PEMF</i>	2720
Heures reçues (cadre B) (2)	533
Heures données (cadre B) (3)	2961
Heures données (cadre C : FC Rectorat) (4)	569
Potentiel corrigé (P)	29983
Prévisions arrêts maladie (AM)	50
Besoin HC (charge (C) - potentiel (P) - Prévisions arrêts maladie (AM))	6142
Dotation demandée	4 000

Sur budget INSPÉ (hors heures auto-financées) 2 142

(1) Potentiel annulé pour 1 longue maladie avéré (384h) - 1 mise à la retraite (384h) - le service de M.Hihi (192h) - compensation de 2 CPP (2*96h)

$$(P)=(1)+(2)-(3)-(4)$$

Charges totales Cadre A INSPÉ	36175
Licence Sciences de l'Education	3504
Master MEEF 1er degré	26309
Master MEEF 2d degré	
Master MEEF Encadrement Educatif	2329
API	800
CAPEFE	80
Master Sciences de l'Education	1700
Master Information Communication	339
Suivi DU prorogés	350
PPME	614
Divers Cadre A	150



Strasbourg, le 3 mai 2021

NOTE d'intention : projet de finalisation du centre de ressources, de formation et de recherche pour le plurilinguisme en Alsace (Bâtiment dit « aile Joffre » du site de Colmar de l'INSPÉ)

1) Éléments de contexte :

1.1 Une première étape de réhabilitation du bâtiment achevée en 2020 dans le cadre d'un CPER précédent a permis

- au plan patrimonial, de réaliser la réhabilitation partielle du bâtiment, c'est-à-dire la réhabilitation de l'ensemble du bâtiment pour ce qui concerne l'isolation thermique (aux exigences de la RT 2012), l'accessibilité et la réfection du niveau 00 et d'une partie du niveau 01 ;
- ceci afin, au plan des besoins et des objectifs de l'INSPÉ, de créer un pôle unique de ressources – en réunissant deux fonds documentaires jusqu'alors séparés – et de formation en faveur des enseignements bilingues pour le 1^{er} degré.

Par la suite, une subvention complémentaire de la part de la Ville de Colmar a permis de compléter l'équipement spécialisé de la section jeunesse de la bibliothèque (niveau 00), tandis que l'INSPÉ, sur budget propre, achevait la réhabilitation intérieure et l'équipement du niveau 01.

1.2 Un constat partagé (rencontre du 24/03/21) entre l'INSPÉ et une délégation de Colmar Agglomération et de la Ville de Colmar fait valoir d'une part que le niveau 02 du bâtiment n'est pas réhabilité, d'autre part que le centre de référence souhaité par l'INSPÉ et ses équipes (dans le cadre de son contrat d'objectifs et de moyens) ne peut pas encore, en l'état, accueillir toutes les missions et tous les projets envisagés.

2) Objectifs et besoins du présent projet de « finalisation » :

2.1 Objectifs.

L'opération visée pour le niveau 02 permettra dès lors de développer les dimensions recherche et culturelle du centre, complémentaires des aspects ressources documentaires et formation pris en charge par les précédents travaux. Plus précisément, il s'agira de rendre possible, notamment et de façon pérenne, l'accueil de :

- Un volet scientifique : organisation d'un cycle de conférences-débats consacré à l'acquisition de la littéracie bi-/plurilingue, à la création artistique plurilingue, à la littérature de jeunesse bi-/plurilingue, à la didactique du bi-/plurilinguisme, à la traductologie ;
- Un volet culturel : organisation d'un cycle d'événements culturels accueillant des artistes plurilingues (expositions, performances, représentations théâtrales, lectures publiques, concerts), les événements scientifiques et culturels seront ouverts à tous les citoyens ;
- Un volet de formation complémentaire : initier les étudiants du Master MEEF aux pratiques pédagogiques holistiques de l'apprentissage des langues à travers la création artistique et la performance scénique, en partenariat avec des artistes régionaux et transfrontaliers ; favoriser l'apprentissage des nouvelles pédagogies actionnelles sur le terrain, grâce à la collaboration avec des partenaires culturels régionaux et transfrontaliers.

2.2 Besoins d'aménagements du niveau 02 :

Dès lors, l'ensemble à réhabiliter et à aménager comprend la surface des 422 m² du niveau 02, ainsi que la seconde cage d'escalier, jusqu'au rez-de-chaussée, et selon les besoins qui suivent, globalement

formulés et à adapter selon les contraintes à prendre en compte. Redistribution de tous les espaces et aménagements en vue de :

- * création d'une salle de spectacle de type « théâtre de poche », pouvant également servir de salle de conférences (sur la moitié de la surface de l'étage, en partie centrale de celui-ci – emplacement des locaux 6 à 13 -, entre les murs porteurs, en prévoyant une isolation phonique au niveau des planchers) ;
- * aménagement de la salle latérale (n° 18, avec éventuelle extension sur les locaux 14 et 15) en lieu multifonctionnel (salle de réunions pour l'INSPÉ et les partenaires du centre ; salle de réception ; salle d'exposition) ;
- * création de bureaux et d'un « foyer » (lieu d'accueil et de convivialité, avec kitchenette) et de toilettes (PMR), emplacement envisagé sur les locaux 2 à 5 et environ ;
- * circulations pour desservir l'ensemble des nouveaux espaces créés ;
- * un lieu de stockage de matériel ;
- * prévoir vraisemblablement la pose de poutres de renfort ;
- * prévoir une entrée-sortie indépendante du bâtiment, via la seconde cage d'escalier, pour les usages associatifs du centre.
- * réfection de la seconde cage d'escalier du bâtiment.

EH, NR, PhC.